

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

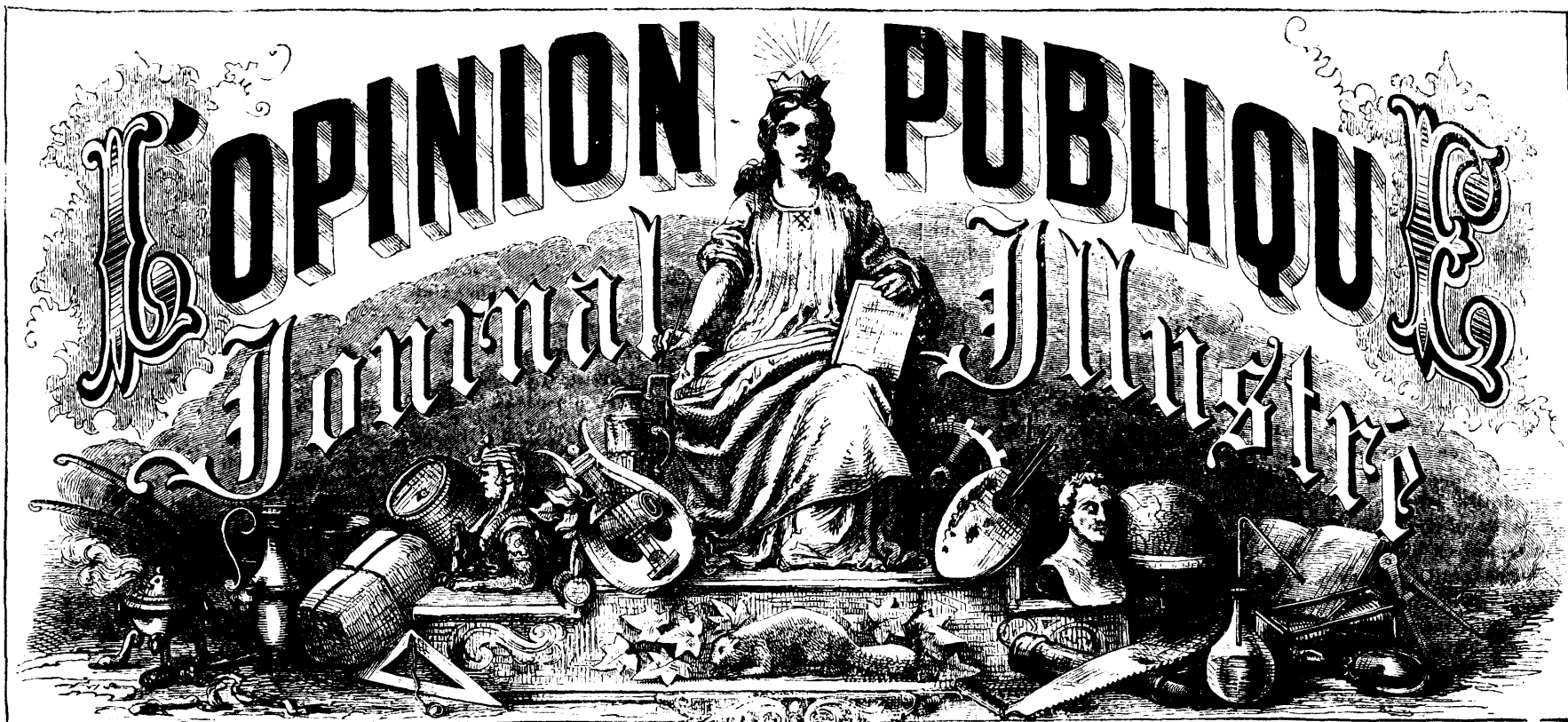
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. V.—No. 22.

MONTREAL, JEUDI 28 MAI 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

AUX SOCIÉTÉS

Toutes les sociétés qui ont décidé d'assister à la fête du 24 juin à Montréal, doivent nous faire connaître positivement le nombre de leurs membres respectifs, pour lesquels le comité d'organisation de Montréal devra préparer d'avance le logement et la pension pour deux jours, à raison de \$3 en tout, comprenant admission au grand concert. Il faut absolument que l'on nous informe de cela le plus tard le 27 ou le 28 mai, car Montréal a beaucoup à faire d'avance pour recevoir autant de sociétés, et il est de toute nécessité que le comité d'organisation sache dès la fin de mai le nombre exact de membres des sociétés qui comptent sur lui pour avoir la pension et le logement préparés pour eux à leur arrivée.

Adressez :

FRED. HOUBE,
Worcester, Mass.

L'UNION

M. Cauchon, dans le *Journal de Québec*, et M. Barthe, dans la *Gazette de Sorel*, poursuivent chacun de leur côté une campagne en faveur de l'union des bas-canadiens sous un seul drapeau en vue de sauvegarder leurs intérêts particuliers de race et de religion. L'un et l'autre ont leur idée personnelle sur le mode d'effectuer cette union : ainsi M. Barthe croit que, dans les circonstances actuelles, il est du devoir de la minorité conservatrice de se fondre dans la majorité ministérielle, qui renferme déjà plusieurs nuances d'opinions. Il nous paraît plus juste d'accepter pour point de départ la nécessité de concessions réciproques dans une pensée patriotique commune à tous ; mais ce sont là les détails du projet, et nous n'avons pas à les discuter ici.

Nous nous contentons de constater que l'idée elle-même d'une fusion de toute nos forces est acceptée par beaucoup d'esprits éclairés. On comprend que nous sommes dans une période de transition d'où la province de Québec sortira affaiblie ou fortifiée, selon le plan stratégique qu'elle adoptera sur le champ de bataille parlementaire et selon les alliances qu'elle saura se ménager. Il suffit pour le moment que cette prévision soit acceptée comme vérité théorique : nous avons assez de confiance dans le patriotisme de nos représentants, et, s'ils manquaient à leurs devoirs, nous croyons assez à la puissance du sentiment public, pour nourrir l'espoir que l'union, jugée en théorie si nécessaire, passera dans le domaine des faits de la manière la plus naturelle dès que les passions surexcitées par un changement de ministère et des élections générales se seront calmées. Les animosités des partis et les ambitions des individus sont des obstacles sérieux à la réalisation même des plus grandes choses, et si nous oublions nos devoirs dans le cas actuel, ce ne serait pas la première fois que la patrie aurait souffert des disputes des factions ; mais, excepté dans les pays irrévocablement condamnés à une décadence prochaine, ce triomphe de l'intérêt individuel sur l'intérêt commun ne dure qu'un jour. Bientôt le cœur de la nation, égaré un instant par de fausses paroles, retrouve sa droiture naturelle et ses pulsations régulières ; le peuple renaît à lui-même, comprend mieux ses intérêts et sa mission, oublie ses querelles intestines, et s'engage d'un

pas ferme dans ses véritables voies. Un seul fait, un événement secondaire parfois, mais frappant pour le grand nombre de ceux qui ne savent pas prendre une vue d'ensemble, détermine ce revirement salutaire. Il arrive toujours une heure où le peuple, indifférent jusque-là aux bons conseils, a conscience du danger ou de la mesquinerie de certaines querelles ; il songe alors à se fortifier, il élève son cœur au-dessus des vaines animosités et des vaines rancunes. *Sursum corda!*

L'Événement, en réponse à la *Gazette de Sorel*, se déclare en faveur de l'union pour la protection de nos intérêts matériels, mais ajoute que, pour ce qui est de nos intérêts nationaux et religieux, il compte plus sur nos alliances que sur notre union. "Il ne nous sert à rien, dit-il, d'être unis, si nous sommes seuls. Notre union ostensible provoque l'union des autres, et nous nous trouvons en minorité. C'est la faute de la confédération sans doute ; mais c'est aussi la faute de notre situation isolée dans une contrée anglaise. Il n'y a rien à y faire, et il faut se soumettre au sort qui nous est fait par les circonstances. . . . Notre malheur du reste est loin d'être irréparable. L'esprit anglais est fort élastique et le système constitutionnel vit de compromis. C'est à l'aide d'alliances que nous pouvons suppléer à ce qui nous manque."

Précisément, c'est par nos alliances que nous triompherons. Mais notre confrère oublie que l'on prêche l'union comme le seul moyen d'avoir des alliés. C'est ce qu'il faudrait discuter.

Notre confrère prétend que pour résoudre à notre avantage les questions religieuses et nationales nous devons compter sur l'esprit de parti de nos alliés. Fort bien ! Mais quel est le moyen de nous faire des alliés et de les garder dans les occasions décisives ? Est-ce de nous diviser nous-mêmes en partis hostiles, ou bien de ne former qu'un seul parti ? Le bon sens dit que si nous partageons nos forces en deux fractions, l'une et l'autre seront moins respectées et recherchées que si elles sont unies et ne forment qu'une seule phalange. Deux hommes qui se battent sont moins à redouter que deux autres qui agissent de concert. Si nous neutralisons le vote de notre province en le divisant, les autres provinces n'auront aucun intérêt à s'allier à nous ; si, au contraire, nous unissons nos votes, elles chercheront à s'assurer cet appoint considérable, et nous pourrions toujours ainsi poser nos conditions.

L'Événement lui-même nous demande de "remarquer que dans les autres provinces on ne s'unit pas sur des questions de principes, mais sur des questions d'intérêt." Nous le remarquons en effet, et c'est une raison de plus pour nous faire croire que l'union est le vrai moyen d'obtenir des alliances. Ayons un gros vote à mettre dans la balance parlementaire, et nous gagnerons vite le cœur de gens qui ne se laissent guider que par leur intérêt. Qui oserait dire que M. Mackenzie n'aurait pas été obligé de céder sur la question de l'annexion, si nous avions été unis, si la province de Québec avait, à l'ouverture de la session, posé carrément la question de cabinet ? Il a résisté, parce qu'il voyait notre faiblesse et comprenait qu'il pouvait nous faire plier au lieu de se rendre lui-même.

Laissons s'apaiser les passions nées des luttes récentes, et l'idée d'union sera bientôt admise sans restrictions par tout le monde.

OSCAR DUNN.

LA QUESTION AGRICOLE

Le printemps, cette année, a été marqué par une véritable disette de fourrages dans les campagnes. En beaucoup d'endroits les bestiaux, même les chevaux, sont morts de faim ; s'ils "ne mouraient pas tous, tous étaient frappés," et l'on cite plusieurs cultivateurs dont les chevaux sont aujourd'hui trop affaiblis pour faire le travail des semailles. On a vu des habitants forcés de donner en nourriture aux animaux les toits de chaume qui couvraient leurs granges depuis nombre d'années ; les moins éprouvés ont des vaches qui chancellent. Ceux qui sont réduits à ces extrémités sont les mêmes qui, l'automne dernier et durant l'hiver, vendaient leur paille pour deux ou trois piastres les cent bottes ! Avec une imprévoyance qu'ils comprennent mieux que personne maintenant, ils comptaient sans le printemps tardif qui a trouvé leurs greniers vides comme leur bourse.

Il y a dans ce malheur un enseignement dont nous devrions savoir profiter. La peine réelle, la compassion que nous inspirent des faits semblables doit nous déterminer à rechercher sérieusement les moyens d'en prévenir le retour. Quand le puits est à sec on connaît le prix de l'eau.

Parmi les proverbes, expression du sens commun qui doit présider aux actions journalières, il en est deux qu'il faut savoir concilier pour être réputé sage. Le premier dit : La richesse est à qui la possède, non pas à qui en est possédé ; le second : Lorsque l'argent entre par la porte, il faut prendre garde qu'il ne sorte par les fenêtres. Obéir à ces deux proverbes, c'est à la fois se respecter soi-même en fuyant l'avarice, en jouissant avec discrétion du bien acquis, et se montrer prévoyant en faisant des épargnes pour l'avenir. Le détachement des richesses joint à la prévoyance, tout est là, surtout en agriculture. Mais nous autres, Canadiens, nous avons une façon particulière de jeter nos revenus par les fenêtres sans cesse d'aimer l'argent. Nous ne laissons pas facilement sortir de notre gousset une pièce de cinq sous, et cependant, d'un cœur léger, nous faisons des dettes pour acheter un article de luxe, nous mangeons les produits de nos terres en parties de plaisir, nous perdons notre temps. Lorsqu'on nous parle des succès de telle ou telle famille de cultivateurs arrivés depuis peu d'Angleterre ou de France, nous aimons à répondre : "Ce n'est pas étonnant, ces gens-là ne mangent pas, ne dépensent rien." Il se peut, en effet, que leur économie soit poussée à l'excès ; certaines privations n'ont rien d'honorable, et répugnent dans tous les cas aux habitudes de vie plus large du nouveau monde ; mais tout de même, et tenant compte des différences de mœurs et de caractères, nous péchons, avouons-le, par l'excès contraire, et nous oublions trop que de grasse cuisine sort maigre testament.

Le luxe en toutes choses est notre défaut capital. Allez, le dimanche, dans une paroisse quelconque du Bas-Canada ; en voyant tant d'élégants équipages, vous êtes émerveillés, et l'étranger constate avec surprise qu'il n'existe pas de *paysans* dans notre province, qu'il n'y a que des cultivateurs à l'aise. Mais d'un autre côté, si vous comparez le prix de ces beaux chevaux, de ces beaux harnais, de ces belles voitures, avec le chiffre des revenus du propriétaire, vous serez obligés de reconnaître chez ce dernier une certaine extravagance. Et si l'on vous apprend ensuite qu'un grand nombre de Canadiens-Français ont été forcés

depuis quelques années d'abandonner leurs terres et d'aller travailler dans les manufactures aux Etats-Unis, vous n'en serez guère surpris.

Le cultivateur vous dira sans doute qu'il faut toujours un peu profiter de la vie, qu'il vaut mieux capitaliser moins et se donner plus de loisirs, qu'à la mort on n'emporte rien avec soi. Ses raisons sont péremptoires... excepté lorsque le printemps se fait attendre.

Au moins, pour faire face à ces dépenses, prenons-nous les moyens d'obtenir de la terre le plus de revenus possible? Faisons-nous rendre au sol tout ce qu'il peut donner? Un seul fait suffit aux hommes du métier pour décider cette question: nous vendons nos fourrages, parfois nos fumiers! Et pourquoi? Nous savons cependant que les animaux ont besoin de paille et la terre d'engrais; mais il en est de cela comme de bien d'autres choses où nous raisonnons juste et agissons mal. La négligence, l'habitude du laisser faire, la répugnance à s'assujétir à un travail continu, nous font jeter au vent parfois la meilleure part de nos richesses fertilisantes et négliger tous ces petits moyens qui, au bout de l'an du travailleur soigneux, se traduisent par de grands résultats. Puis, s'il nous arrive un revers, nous accusons le ciel ou le gouvernement.

"Amis, disait Franklin, il est vrai que les taxes sont lourdes. Si nous n'avions à payer que celles que le gouvernement nous impose, nous pourrions encore nous tirer d'affaire, mais nous en avons beaucoup d'autres, et qui sont bien plus onéreuses pour quelques-uns d'entre nous. Notre oisiveté nous taxe au double de l'impôt ordinaire, notre orgueil au triple et notre folie au quadruple. Ces taxes là, il n'est pas de percepteur qui puisse nous en décharger ni en diminuer le poids en nous accordant une remise. Cependant, si nous sommes gens à suivre un bon avis, tout n'est pas perdu. *Aide-toi, le Ciel t'aidera*, comme dit le bonhomme Richard."

Mais, à tout prendre, il faut s'étonner non pas de ce que l'agriculture soit en souffrance, mais de ce qu'elle ne souffre pas davantage; car comment exiger qu'un homme fasse bien ce qu'il a mal appris? Anomalie des plus étranges, l'agriculture n'a jamais été enseignée dans ce pays habité aux trois quarts par des cultivateurs. Au collège on m'a fait apprendre le français, l'anglais, le latin, le grec, l'histoire, la géographie, la littérature, les mathématiques, l'astronomie, la philosophie et le catéchisme; en mettant le pied dans le monde j'ai été à même d'étudier la comptabilité, la médecine, le droit, le génie, sous la direction de professeurs entendus; mais je n'ai jamais eu l'occasion de recevoir une seule leçon d'agriculture. Et pourtant je suis le fils d'un agriculteur. La société savait que j'hériterais un jour de la terre paternelle et que ma vie se passerait aux champs: pour quoi ne m'a-t-elle pas enseigné l'art de préparer le sol de manière à le faire produire abondamment et à augmenter sa fertilité naturelle?

Nous étions cinquante à l'école du village, tous enfants de laboureurs: jamais le maître ne nous a dit un mot des premiers principes de culture. Ce que nous en savons, nous l'avons appris au hasard dans la famille et des voisins, qui eux-mêmes le tenaient de la tradition routinière. Et l'on nous reproche maintenant de ne pas savoir exploiter nos terres, de ne pas suivre un système régulier de rotation, de ne pas comprendre que le sol s'épuise s'il n'est travaillé dans de certaines conditions, et que sais-je encore? Pourquoi ne pas faire aussi à l'habitant un crime de ne pouvant arguer en cour. traiter la fièvre quarte, et calculer le carré de l'hypoténuse? Ce serait pareillement raisonnable, car il a entendu formuler des exceptions péremptoires en droit, vu administrer des drogues aux malades et tracer des figures géométriques tout comme il a assisté aux labours et aux semailles, c'est-à-dire sans comprendre la raison de droit, le fait physiologique et la formule d'algèbre plus que le principe général de chimie agricole. Il voit que ses champs poussent mal, et ne peut en dire le pourquoi, non plus que de la perte de ses causes, de la mort de ses patients, de la confusion de ses lignes, s'il s'improvisait avocat, médecin ou géomètre.

On reproche au cultivateur des inconséquences: mais songe-t-on à lui apprendre à bien gouverner sa barque, à lui prêcher l'ordre et la prudence? Le clergé, qui nous rend de si nombreux services, fait-il dans les campagnes tout le bien matériel qu'il pourrait faire? Il est en communication constante avec le peuple, il connaît ses besoins et ses défauts: que ne lui parle-t-il plus souvent des négligences, des erreurs dispendieuses qui le ruinent ou frappent son travail de stérilité! La prévoyance, l'épargne, la modération, la frugalité, sont filles des vertus chrétiennes dont le prêtre est le propagateur naturel. On a mille fois cité ce mot de Montesquieu: "Chose admirable! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci." Il appartient au clergé de justifier, pour ce qui est des cultivateurs, cette belle parole: lu

seul peut le faire, car les autres classes de la société, dont l'influence s'exerce par les journaux ou les livres, n'arrivent pas jusqu'à ceux qui ont le plus besoin de conseils et d'instruction. Ces lignes par exemple, on le sait très-bien, ne seront lues que par une certaine élite dans la campagne.

Mais pour la génération qui grandit, il est avant tout de première nécessité que l'on enseigne l'agriculture dans les écoles élémentaires. Il faut que l'enfant apprenne un catéchisme agricole en même temps que le catéchisme de la foi catholique. Sauver son âme et bien cultiver sa terre, voilà les deux devoirs du cultivateur sous l'égide de l'Eglise et de l'Etat. L'Eglise le dirige dans la voie du premier; l'Etat n'a pas encore pensé à l'aider dans l'accomplissement du second, et tant qu'il ne l'aura pas fait sérieusement, tant qu'il ne paiera pas davantage pour cela les instituteurs, gardons-nous d'incriminer le cultivateur qui s'appauvrit et finit par émigrer: nous sommes tous coupables solidairement.

O. D.

LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

La question de réciprocité qui intéresse si vivement le Canada est de nouveau sur le tapis à Washington, et, si nous devons en croire une correspondance adressée à la Presse associée, il est permis d'espérer que les négociations pendantes amèneront prochainement la conclusion d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et le Canada.

Voici cette correspondance: Les négociations entamées à propos d'un traité de réciprocité commerciale avec le Canada promettent de se terminer favorablement. Suivant le traité de Washington, le droit de pêche dans le golfe du St. Laurent a été loué aux Etats-Unis pendant douze ans à la condition que le prix de cette location serait fixé par des arbitres et que le montant en serait versé au Canada. Il y a quelques mois, M. Rothery, un juriconsulte éminent, a été envoyé par le gouvernement anglais pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin de rendre cet arbitrage effectif, et il était occupé à rassembler les documents dont il avait besoin, lorsque le gouvernement canadien a émis l'idée qu'il serait beaucoup plus avantageux pour les deux pays de régler, comme par le passé, l'exploitation de leurs pêcheries réciproques par un traité de commerce. Cette idée, communiquée aux gouvernements de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, a donné naissance aux négociations actuelles.

M. Fish, secrétaire d'Etat, représente le gouvernement de Washington et sir Edward Thornton, le ministre anglais, et M. George Brown, sénateur du Canada, sont chargés des intérêts de l'Angleterre dans ces négociations, qui durent depuis quelques mois déjà. On assure que les dispositions préliminaires du nouveau traité sont arrêtées.

M. Rothery, l'agent britannique dans l'affaire des pêcheries, est parti pour les Etats du Pacifique depuis l'ouverture des négociations; mais si le traité de réciprocité ne se conclut pas, on s'occupera immédiatement de la question d'arbitrage. Les Canadiens évaluent ce droit de pêche à un prix exorbitant. Ils remontent jusqu'à Franklin pour soutenir leurs prétentions, et rappellent les sommes exagérées données pendant tant d'années sous forme de primes par notre gouvernement et par le gouvernement français, pour protéger leurs pêcheries dans le St. Laurent qu'ils considèrent comme une excellente école pour leurs marines militaires respectives. Ils produisent, en outre, des statistiques constatant les avantages que notre pays, de l'aveu de plusieurs secrétaires et fonctionnaires du département du Trésor, retire de ce droit de pêche.

Les Canadiens comprennent fort bien que chaque pays est libre d'adopter le système commercial qui lui est le plus profitable. Ils ne réclament d'ailleurs aucune faveur, mais ils avouent que si les Etats-Unis jugent qu'il est de leur intérêt d'englober la question des pêcheries dans un traité clairement formulé, ils acceptent cordialement tout arrangement propre à placer les relations commerciales entre les deux pays sur des bases amicales et mutuellement avantageuses.

CORRESPONDANCE

LE CANTON DE DITTON.

M. le Rédacteur,

Connaissant le zèle qui vous anime pour tout ce qui se rattache à la belle cause de la colonisation, je viens vous demander un peu d'espace dans les colonnes de votre intéressant journal, dans le but de vous entretenir quelques instants de notre bon canton.

L'avenir de Ditton promet beaucoup. Le terrain y est, en général, de bonne qualité. Lorsque le chemin du Mégantic sera en opération, nous n'aurons que neuf milles, à partir du centre du canton, pour aller à la station de Victoria. Nous possédons déjà des avantages sous le rapport religieux; nous avons une chapelle bâtie sous les soins du Revd. M. Gendreau, avec l'aide de quelques colons. Quant à l'industrie, il y a déjà ici trois moulins à scie, sur un magnifique pouvoir d'eau. Ce moulin est aussi dû au zèle du Revd. M. Gendreau, et appartient aujourd'hui à M. Damase Breault. Ce monsieur s'est décidé à y ajouter une moulange, qui sera en opération à temps pour moudre les grains de l'année.

Je viens de nommer deux fois notre ex-missionnaire. Inutile de vous dire que son départ de ces endroits est vivement regretté, car personne n'ignore qu'il a fait beaucoup de bien parmi nous.

Quand je songe à tous les avantages que l'on trouve à s'établir sur nos terres nouvelles, surtout dans de beaux cantons comme celui-ci, je ne puis m'empêcher de penser à tant de jeunes gens qui quittent nos vieilles paroisses. J'ai en ce moment un conseil à leur donner. Il repose sur ma propre expérience. Il y a à trois ans, j'étais moi-même aux Etats-Unis. Ayant lu dans votre journal que les Cantons du l'Est offraient de grands avantages aux jeunes gens désireux de s'établir et se faire une position solide et durable, je me décidai à revenir au pays. Certains amis m'ayant d'abord dissuadé d'aller m'établir à Ditton, je ne m'y rendis point cette même année. Mais cinq ou six mois après mon retour de St. Hyacinthe, m'étant rencontré avec M. J. O. Chalifoux, de cette dernière ville, qui avait

visité ce canton, je n'hésitai point sur l'excellent rapport qu'il me fit de tout ce qu'il y avait vu, à venir m'y fixer peu de temps après. Le printemps suivant, mon père venait m'y rejoindre.

Ce que nous avons trouvé ici, depuis que nous y sommes, nous a pleinement confirmé dans la bonne opinion que nous nous en étions formée d'après tant de rapports favorables. Nous y avons trouvé de grands avantages sous tous les rapports, et nous nous estimons heureux d'y être aujourd'hui propriétaires.

Comme résultat de mon expérience, je dirai donc à nos jeunes gens qui songeraient à émigrer que, pour ma part, je préfère de beaucoup les forêts du Canada aux belles villes des Etats-Unis.

Vofre, etc.,

R. R.

Ditton, 14 mai 1874.

MES HIRONDELLES

Le printemps sourit à la terre :
L'aurore verse avec ses pleurs
Des parfums, des flots de lumière !
Et la plaine, pâle naguère,
Semble une corbeille de fleurs !

Déjà sur la branche fleurie
L'oiseau, des fils les plus soyeux,
Avec une adresse infinie,
Bâtit sa demeure chérie
D'où s'élançent des cris joyeux.

Vous seules, ô mes hirondelles,
N'êtes pas encore de retour :
Ne me seriez-vous plus fidèles ?
Pourtant les sources sont si belles,
Et si radieux est le jour !

Jamais une balle assassine
Ne porta dans votre séjour
L'affliction et la ruine.
C'est là que ma main vous destine
Les doux présents de mon amour.

L'homme vous aime et vous révère.
Vous êtes libres en tout lieu,
Vos nids pendent à la chaumière,
Et partout la voix populaire
Vous nomme : les oiseaux de Dieu.

Car lorsque sur la croix sanglante
Mourait, trahi par l'amitié,
Jésus, la victime innocente,
Seules, à sa plainte expirante,
Vous vous émîtes de pitié.

On dit qu'alors, triste et chagrine,
Une légion de vos sœurs
Brisaient la couronne d'épine
Qui perçait sa face divine,
Et de l'aile essayait ses pleurs ;

Et que, ranimant sa faiblesse,
Le Sauveur, avant leur départ,
D'une parole de tendresse
Daigna consoler leur tristesse
Et les bénit d'un doux regard.

Et depuis, ô troupes charmantes,
Vous ne redoutez plus nos coups.
Aux cieus, vous volez triomphantes,
Et malheur aux mains malfaisantes
Qui blessent l'une d'entre vous !

Laissez donc vos lointains parages ;
Suspendez ici votre vol ;
Roucoulez vos plus gais ramages ;
Disparaissez dans les nuages,
Puis revenez raser le sol.

J'aime tant ce riant dédale
Qu'en votre gracieux essor,
Vous tracez avec la rafale
Lorsque l'aurore matinale
Dans les airs vous ramène encor !

Mais en vain ma vue anxieuse
Vous demande depuis longtemps :
Au ciel pas d'aile voyageuse
Ne distrair mon âme rêveuse.
Ne tardez plus, je vous attends !

M. J. MARSEILLE.

Bourbonnais Grove, Ill., 1er mai 1874.

UN MAIRE ENRHUME

Tous les journaux de Paris racontent l'histoire dont on va lire une amusante version, due à la plume de M. Francisque Sarcey :

Etait-ce le matin ? était-ce le soir ? Je n'en sais rien ; car le compte-rendu des journaux ne marque point l'heure où se passa ce mémorable événement.

Et pourtant, vous verrez par le récit qui va en être fait que ce détail a quelque importance. Il est bien probable que l'événement a eu lieu dans les premières heures de la nuit, quand tous les bruits de la nature se sont apaisés, et qu'à travers le silence des airs endormis, le moindre écho réveillait attiro l'attention et fait dresser l'oreille.

C'était donc le soir, dans une petite ville de la Haute-Savoie, aux environs d'Annecy.

M. le commandant de gendarmerie était à son fenêtre, respirant le frais, quand tout à coup un bruit hétéroclite, s'élevant de la rue, le tira de sa songerie et le fit tressaillir.

Ce bruit était, sauf votre respect, celui d'un éternuement.

Vous savez la vieille plaisanterie :

— Pourquoi, monsieur, demande un grincheux, éternuez-vous quand je passe ?

— Et vous, monsieur, répond poliment l'homme interpellé, pourquoi passez-vous quand j'éternue ?

M. le commandant de gendarmerie sentit tout de suite qu'il y avait une malice sous cet éternuement.

C'est qu'il faut bien l'avouer, cet éternuement n'avait pas l'aspect naturel. C'était un de ces éternuements qui font trembler les vitres, et d'où se dégage comme un incivil parfum d'ironie.

Le commandant de gendarmerie, étonné, regarda :

C'était M. le maire qui passait dans la rue. Il était seul ; il n'y avait donc pas à en douter, cet éternuement intempestif, cet éternuement moqueur s'était élançé d'un nez municipal, d'un nez administratif, d'un nez marqué de l'empille du gouvernement.

La qualité du nez d'où cet éternuement était sorti lui donnait une signification qu'il n'eût pas tirée d'un simple nez de bourgeois ou de prolétaire.

Eh ! quoi ! c'était M. le maire en personne, le chef de la commune, l'homme qui a l'honneur de représenter, bien qu'à un degré inférieur de la hiérarchie, M. de Broglie lui-même, c'était un magistrat qui se permettait, à une heure in due, en présence de M. le commandant de gendarmerie, une incongruité aussi attentatoire !

Mais quels ne furent pas l'étonnement et l'indignation de M. le commandant de gendarmerie quand il entendit un second éternuement qui confirmait le premier, et à la suite une série d'éternuements à réveiller le quartier !

Le rouge monta aux joues de M. le commandant de gendarmerie. Il intima à M. le maire l'ordre exprès de mettre fin à ses éternuements. Mais le magistrat municipal, sous le fallacieux prétexte qu'il était enrhumé du cerveau, continua d'éternuer à grand bruit et de se moucher avec affectation.

Ai-je besoin de dire que ce maire était une créature de M. Thiers, oubliée dans son poste par le ministère ? On sent trop qu'un maire si enrhumé du cerveau ne pouvait tenir sa nomination que du sinistre vieillard qui a fait tant de mal à la France.

Je sens le besoin de clouer son nom tout vif au pilori de l'opinion publique.

Il se nomme Paccard, il est maître de forges, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il jouit dans le pays d'un renom de libéralisme.

Il n'y a pas de ménagements à garder avec des gens de cette espèce.

M. le commandant de gendarmerie rédigea immédiatement un procès-verbal, duquel il appert que M. Paccard a manqué de respect à toutes les lois humaines et divines en se livrant à cette débauche d'éternuements immoraux, sous les yeux mêmes des gardiens de l'ordre.

Le procès-verbal fut adressé à M. le préfet d'Annecy, qui manda tout aussitôt M. le maire, et l'invita à présenter ses excuses aux agents qu'il avait outragés.

M. Paccard répondit qu'il n'avait point d'excuses à faire, que ce n'était pas sa faute s'il était enrhumé, qu'on éternuait où et comme on pouvait.

La querelle s'envenima, si bien que M. le maire déclara qu'il préférait, en donnant sa démission, reconquérir le droit d'éternuer à son aise.

Et, de fait, il la remit entre les mains de M. le préfet, qui l'accepta, déclarant qu'il était impossible de garder un maire affligé de rhumes si intempestifs.

Mais cet éternuement devait avoir des suites aussi funestes que s'il était sorti du nez de Jupiter, le maître des dieux et des hommes :

Annuil et totum nutu tremefecit Olymum.

Le conseil municipal, apprenant que M. le maire avait été obligé de se démettre de ses fonctions, déclara qu'il entendait se retirer à la suite de son chef et formula sa démission.

Ignore si cette démission en masse du conseil municipal a été acceptée. Mais ce que je sais bien, c'est que l'affaire n'en est pas restée là. L'ex-maire a été appelé devant le tribunal de simple police d'Annecy. Le procès a été plaidé de part et d'autre avec l'animation et la majesté qu'exigeait une si grande cause.

Le jugement n'est pas encore rendu.

Nous espérons que ce perturbateur de l'ordre public, que ce maire enrhumé et dérommé, qui s'en est venu faire une concurrence déloyale à l'immortel Ducantal, le père enrhumé des saltimbanques, que ce contempteur des gendarmes, sera condamné, comme il le mérite, à une peine sévère.

FRANÇOIS SARCOT.

RECONNAISSANCE

Mademoiselle Duchénois qui était reçue fréquemment chez le roi Louis XVIII, lui demandait un jour, avec instances, le rappel d'un exilé politique.

— Votre clémence le touchera, Sire, disait-elle et vous en fera un sujet fidèle et dévoué.

— La reconnaissance a peu de prise sur le cœur des hommes, répondit le prince, qui avait trouvé tant d'ingrats. peut-être parce qu'il l'avait été un peu lui-même envers des amis qui lui avaient tout sacrifié durant de longues années d'épreuves.

Mademoiselle Duchénois insista.

— Venez, madame, interrompit-il, brisons là-dessus : on vient de me remettre aujourd'hui des papiers qui m'ont tellement attristé, qui m'ont causé un tel découragement, que rien au monde ne pourrait me faire consentir à ce que vous me demandez. Ecoutez, je veux vous en faire juge.

En disant cela, il prit des papiers qui se trouvaient là près de lui sur une table.

— Savez-vous ce que m'apprennent ces notes, madame ? elles m'apprennent de nouveaux bienfaits des saints martyrs que la hache révolutionnaire a frappés ; elle m'apprennent que l'un de leurs ennemis les plus acharnés avait été comblé de leurs bienfaits. On vous a dit combien la reine Marie Antoinette était belle, aimable, bonne, spirituelle et naïve ; on vous a dit avec quel empressement elle produisait les dons de la charité, avec quelle grâce elle en reliait le prix. Mon infortuné frère rivalisait avec elle de charité ; et lorsqu'il n'était encore que Duc de Berri, souvent il allait, sous un déguisement, parcourir les greniers du pauvre, lui porter des secours sans se faire connaître, et changer en une heureuse aisance l'indigence et le désespoir.

— Un des grands plaisirs de la reine était de prévenir son mari dans ses actes de bienfaisance. Sitôt qu'elle avait appris que le roi se disposait à tirer de la misère quelque famille dans le besoin elle mettait tout en œuvre pour découvrir l'adresse du malheureux. Aussitôt elle prenait un déguisement, et accompagnée d'une seule de ses Dames d'atour, elle courait prodiguer les secours aux infortunés ; si bien que le roi, en arrivant, ne trouvait plus rien à faire et devait se mettre à chercher d'autres armes à essuyer.

— Un jour que le dauphin se trouvait à St. Cloud, et qu'il était venu avec sa femme chercher dans ce château quelques jours de calme et de vie simple et sans faste il lui prit fantaisie d'aller se promener le matin de bonne heure.

— Marie Antoinette obtenait facilement de son mari la permission de l'accompagner dans ses excursions champêtres ; les voilà tous les deux en habits les plus simples sortant par une porte dérobée et marchant à l'aventure en pleine campagne. Ils ne tardèrent point à rencontrer une femme jeune mais de physiologie peu avenante, ses vêtements en lambeaux annonçaient la misère la plus complète, une misère si triste, que le dauphin surmonta le dégoût que lui inspirait la malpropreté, et s'avança vers la créature abjecte pour lui donner quelques secours.

Mais la femme au lieu d'attendre les deux inconnus qui venaient à elle prit la fuite en jetant un cri d'alarme. On vit alors un homme se sauver également, et jeter, pour courir avec moins de difficulté, un sac d'argent qu'il tenait à la main, ce sac pouvait contenir 5 à 600 francs, mais il éprouvait une peur si vive, il était dans un si grand trouble, qu'il alla se heurter contre une grosse pierre qui s'élevait sur son passage, et tomba rudement à terre, le front ensanglanté. Au même instant des paysans sortirent d'une ferme voisine en criant au voleur. Dès qu'ils aperçurent le sac d'argent, ils le ramassèrent, et dirent au dauphin sans le connaître qu'un homme s'était introduit chez eux à l'aide de fausses clefs, avait enfoncé la porte d'une armoire, et leur avait dérobé l'argent qu'ils venaient de retrouver. — N'est-ce point toi qui a fait le coup ? demandèrent-ils au pauvre hère qui gisait là sanglant, et dont le dauphin pansait une blessure assez grave. — Non, répondit le prince je répond de cet homme, reprenez votre argent, et faites meilleure garde une autre fois et fermez mieux vos portes. Quant à cet homme, laissez-le reposer, ou plutôt que deux d'entre vous aient l'obligeance de m'aider à le transporter jusqu'au château de St. Cloud, pour qu'il y reçoive les secours qui lui sont nécessaires.

Les garçons de ferme ne se disposaient pas trop à obéir. — Vous ne voulez pourtant point mes amis que je me charge de ce soin avec la jeune dame que vous voyez ; ses petites mains peuvent bien déchirer un mouchoir et en faire des bandages et un appareil pour une blessure ; mais quant à porter un pareil fardeau la chose n'est point possible. Sur ces entrefaites, le maître de la ferme arriva. Dès qu'il aperçut le prince il se découvrit avec respect et le salua du titre d'Altesse royale. Il est inutile d'ajouter que les garçons de ferme prirent à l'instant même le blessé et le portèrent au château de Saint Cloud avec toutes les précautions que réclamait son état.

— La femme dont nous avons parlé tout à l'heure n'avait point cessé d'épier ce qui se passait, et s'approcha même d'une haie voisine du lieu de la scène pour écouter l'entretien des diverses personnes dont son mari se trouvait entouré et savoir s'il avait quelque chose à craindre. Rassurée par la bienveillance du dauphin elle n'hésita point à se réunir au petit cortège et à suivre son mari dans le pavillon... où on le déposa. Un chirurgien fut appelé de suite, et examina la blessure. Elle ne présentait rien de grave, et l'homme de l'art déclara que l'appareil posé par madame la dauphine pouvait suffire au pansement d'une écorchure sans profondeur.

Le dauphin, rassuré, fit éloigner tout le monde excepté madame la dauphine et resta seul avec le voleur et sa femme.

— Or ça, dit-il, que vais-je faire de toi ? Faut-il te livrer à la justice, et te faire punir comme le mérite ta mauvaise action ?

— Grâce ! monseigneur, s'écria le pauvre hère, grâce ! Si vous saviez quelle misère est la nôtre, si vous saviez ce que c'est que d'avoir froid, que d'avoir faim, que d'errer sans asile !

— La dauphine essaya une larme.

— Il faut leur pardonner Louis, dit-elle, il faut les mettre à l'abri du besoin et du crime.

— Me promettez-vous si je vous accorde votre grâce, si je vous donne de quoi gagner honorablement votre vie, de devenir d'honnêtes gens, de travailler avec courage et de mener une vie régulière et irréprochable de toute inconduite ?

— Si nous le jurons, mon Dieu ! vous verrez si jamais on a la moindre réprimande à nous adresser ! Que le ciel vous bénisse pour vos bonnes intentions !

— Quel est le métier que vous aviez avant de quitter Paris ?

— Cordonnier, monseigneur.

— Eh bien ! prenez cette bourse, retournez à Paris, achetez-y tout ce qu'il faut pour votre état, et devenez d'honnêtes gens, j'aurai l'œil sur vous ; si vous vous montrez dignes de notre intérêt, nos bienfaits ne se borneront pas là. Adieu...

— Ils sortirent, mais la dauphine trouva le moyen de glisser sa bourse dans la main de la pauvre femme.

— De retour à Paris, mon frère et sa jeune femme prirent des informations sur leurs protégés. Ils s'étaient hâtés de dissiper en folle dépenses et en ivrogneries les 2,000 francs qu'ils avaient reçus.

Ici, disait mademoiselle Duchénois, le roi s'arrêta, et fixa ses deux grands yeux sur moi.

— Ce sont des misérables que ces gens-là ! m'écriai-je.

— Oui, des misérables ! des infâmes ! ajouta Louis XVIII. Savez-vous ce qu'il fit plus tard ? il demanda que l'éducation du fils de son bienfaiteur lui fut contée. Oui, madame, il prit le pauvre enfant de son roi, de son bienfaiteur mort sur l'échafaud, il apprit à l'infortunée créature d'infâmes chansons contre son père et contre sa mère ! contre sa mère ! oui, et il le battait, et il l'enfermait, et il le laissait demi-nu et il ne lui donnait pas le morceau de pain que l'enfant demandait en tremblant ; et il l'éveillait la nuit, et il l'appelait en criant : Capst dors-tu ? Alors madame, le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette rampait jusqu'aux pieds de son bourreau, qui le fustigeait et le renvoyait sanglant et affamé !

L'émotion du roi était trop vive pour que mademoiselle Duchénois elle-même attendrie jusqu'aux larmes ne gardât point un respectueux silence. Elle se retira sans parler de sa requête.

Néanmoins, à huit jours de là, elle obtint la grâce de l'exilé.

Il se montra digne de ce bienfait en publiant un libelle infâme contre Louis XVIII.

LE FAUX DOMESTIQUE

On a pu lire récemment, sur la liste des décès de la ville de Paris, le nom d'Alfred Sémichon.

Personne n'y a pris garde, et pourtant ce Sémichon, pendant la moitié de son existence, s'était volontairement condamné au rôle le plus excentrique.

Il était d'une famille honorable et aisée du département de l'Aisne ; il avait fait de sérieuses études, et se destinait au barreau, lorsqu'un testament avunculair le mit en possession d'une fortune de quatre ou cinq cent mille francs.

Alors, adieu les Codes, les Pandectes et les Institutes ! Sémichon se laissa entraîner dans le tourbillon où se démontent trop souvent les fils de famille, et se trouva bientôt ruiné aux trois quarts, blasé sur toutes choses et rassasié d'émotions.

Que devenir ? Comment dompter le spleen envahissant ? Où chercher l'imprévu, les situations neuves, les effets inattendus ? Sémichon eut une idée baroque.

Il se fit domestique.

Des camarades trop indulgents pour sa monomanie, lui délivrèrent des certificats, au moyen desquels il put entrer en conditions, sous le pseudonyme de John, dans une maison du faubourg Saint-Honoré.

Il était lancé dorénavant dans la valetaille.

Il prit goût à sa profession subalterne, qui l'astreignait sans doute à des travaux infimes, mais qui lui permettait de rêver, de lâcher la bride à son humeur observatrice, de railler sous cape les ridicules de personnages haut placés et certainement convaincus qu'ils étaient bien au-dessus de lui.

De temps à autre, il lui est arrivé de rester plusieurs mois dans la même maison, tant il était séduit par l'aménité des patrons, par la douceur du service, par la savante composition des menus dont il avait les recettes, par les charmes d'une camaraderie.

Mais quand il éprouvait quelque regret d'avoir accepté une place, il en était bien vite dehors.

Un matin, monsieur agitait, avec véhémence, le cordon de la sonnette qui correspondait à la mansarde de John.

Point de réponse !

Le maître réitérait en vain ses appels, s'habillait à la hâte, et, frémissant de fureur, grimpa jusqu'à la mansarde du domestique, qu'il apercevait nonchalamment couché et occupé à lire des journaux.

— Eh bien ! drôle, que faites-vous ?

— Pardon, monsieur ! répliquait John avec la plus parfaite impassibilité, j'étudiais la question moldo-valaque.

Et, sur cette déclaration, John était, conformément à ses vœux, condamné à la déportation pure et simple.

Quelques fois, en servant à table, John, à l'instar de Jean-Jacques Rousseau, se mêlait inopinément à la conversation.

Un soir, chez un membre de l'Institut, une discussion s'était engagée sur les civilisations primitives, et les doctes membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres s'élevaient à l'envi dans les brouillards du passé.

John prit tout à coup la parole.

Il disserta sur les Aryos, les Hindous, les Celtes, les Kinrés ; il cita Béroze et Sanchonaton ; il étala tant de savoir et d'éloquence, qu'à l'exception du maître du logis, tous les convives battirent des mains.

Le soir même, il était prié d'aller déployer ailleurs son érudition.

Et son patron ne manqua pas de citer le proverbe latin : *Ne sutor ultra crepidam.*

Par intervalles, John reparaisait dans le monde, reprenant le costume et les habitudes d'un gentleman et s'égayait de l'obsolescence de ses anciens maîtres qui le rencontraient aux courses de la Marche ou au balcon des Italiens.

Pendant une de ces rentrées, il fut sur le point d'épouser une jeune veuve dont il s'était épris ; mais son ardeur se refroidit ; certaines particularités du caractère de la dame lui déplurent, et pour éviter toute explication, il disparut brusquement.

Peu de temps après, il eut avis que la femme abandonnée le cherchait avec acharnement pour l'accabler d'injures.

Il lui fit transmettre une adresse par un anonyme. Elle accourut, comptant le surprendre, et combinait en route les récriminations les plus pathétiques.

Elle sonna avec un empressement fébrile.

Horreur ! abomination ! celui qui lui ouvre, c'est Alfred Sémichon, c'est son prétendu, en livrée, un plumeau sous le bras !

— Voilà, madame, dit John, la douloureuse réalité que j'essayais de vous cacher ; j'ai été chasseur, frotteur, valet de pied, et maintenant je suis valet de chambre !

La dame s'enfuit et court encore.

L'aventure est plus tard une contre-partie.

Une dame de haut parage, trop imbuë des traditions du règne de Louis XV, éprouva un penchant irrésistible pour ce laquais qui lui rappelait ceux dont parle dans ses *Mémoires* la princesse Palatine, la mère du régent.

Quelle bonne fortune pour John ! Mais dans l'espoir de changer un caprice éphémère en passion irrémédiable, il eut l'imprudence de dire un jour à la grande dame :

— Je ne suis pas ce que vous croyez, chère marquise ! Ma généalogie remonte aux croisades ; ma famille est riche, et j'ai largement de quoi vivre ; j'ai fait mes études au lycée Bonaparte... enfin, vous l'avouerez-je ? je suis bachelier-ès-lettres !

Elle se hâta de le mettre à la porte.

Ce fut du ton de Roxane à Bajazet qu'elle lui dit :

— Sortez !

Alfred Sémichon en fut si consterné qu'il renonça à jouer dorénavant les Crispin, les Marcarille et les Lafleur.

Il a terminé ses jours dans la retraite, et vers la fin de sa carrière, ne sachant comment triompher de l'incurable spleen, il en a eu recours contre l'ennui à un procédé homœopathique.

Il s'est fait dévot.

Il avait laissé des Mémoires dont, nous assure-t-on, l'incinération a été exigée par son confesseur.

N'est-ce pas dommage ?

Il est vrai que si le public a pu perdre quelque chose à cet auto-da-fé, à coup sûr les maîtres de John y ont gagné.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE.

A East Douglas, Mass., le 4 courant, M. Elie Lanrade, de Ste-Elizabeth, P. Q., à Dlle. Onesime Lavigneur, fille de M. J. Baptiste Lavigneur, de Manchang, Mass., ci-devant de Longueuil, P. Q. Le garçon d'honneur était M. Oscar Desalliers, de East Douglas, et Dlle. Euchariste Lavigneur, de Manchang, était fille d'honneur. Le mariage a été célébré par le Rev. M. Couillard, curé de East-Douglas à l'église du même lieu. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

DECES.

A Rimouski, vendredi soir, le 15 de mai courant, à l'âge de 25 ans, dame Henriette Gauvreau, épouse d'Adémare Martin, écuier. La défunte laisse 3 jeunes enfants dont aucun ne pourra garder le souvenir du mot "Maman" que deux seuls ont su prononcer déjà. Que le mari, la famille et les nombreux amis de la défunte nous permettent de leur offrir, avec nos compliments de condoléance, l'expression de consolation profonde et d'admiration qu'a produite sur tous la mort d'une épouse et d'une mère chrétienne et surtout d'une vraie croyante en la foi de Dieu. Elle a triomphé de la mort et jouit des délices célestes. Qu'elle prie pour ceux qui restent et nous obtiennent une fin semblable à la sienne. (Communiqué.)

NOS GRAVURES

LES PREMIÈRES FEUILLES.

Dans notre dernier numéro nous avons publié les "premières fleurs." Nous avons trop bonne opinion du printemps; nous l'attendions à une heure qui nous paraissait pourtant raisonnable, mais il a manqué au rendez-vous comme un débiteur décaqué. Nous nous vendons en publiant les "premières feuilles" aujourd'hui comme une rectification qui aidera la postérité à se former une opinion sur le printemps de 1874.

Ce croquis a été fait sur notre montagne par notre artiste qui, rêveur comme un enfant de la blonde Allemagne, est allé l'autre jour surprendre le premier épanouissement des bourgeons sur le Mont Royal.

LA PARTIE DE CROQUET

L'institution du "croquet" se perd dans la nuit des temps comme la généalogie du chevalier de Nimporte-quoi. Les antiquaires prétendent qu'il est d'origine française et le prouvent par de fortes raisons et des vieux livres; les bonnes gens devinent cela rien qu'à son nom, comme d'autres comprennent qu'un homme est soldat en le voyant sous l'habit militaire. Mais le croquet s'est anglicisé avec le temps comme mademoiselle Kate, qui s'appelait jadis Catherine (Sansouci, pour vous servir). Il nous vient, à nous, d'Angleterre, et l'on se croit obligé de prononcer *croquet*, ce qui a l'air drôle.

N'empêche que ce jeu est gai, inoffensif, peu dispendieux et facile à apprendre. Vous avez à la main une petite massue à long manche, une boule de bois à vos pieds, des cerceaux devant vous: tapez sur la boule, elle passe dans le cerceau, et le tour est fait.

Le croquet est un des amusements favoris de l'été, à la campagne comme à la ville. Il exclut la cérémonie et favorise la conversation: la chronique met à son honneur l'un des nombreux mariages célébrés dans notre ville durant la dernière quinzaine. Est-ce pour cela que les jeunes filles lui accordent une prédilection marquée? Elles s'y montrent fort habiles dans tous les cas, et très-élégantes: les vieux garçons disent qu'elles y sont à *croquer*.

L'ADOPTION

Il y a tout un drame dans ce tableau. Cette jeune mère, cet enfant qu'on emporte, cette grande dame que guide un pieux sentiment, disent une longue histoire de malheurs et de souffrances. Une jeune fille, une orpheline, intelligente et ayant reçu une haute éducation, a donné son cœur et sa main à un artiste pauvre, mais doué du feu sacré, un musicien que la gloire va bientôt couronner. Elle l'épouse, ils sont heureux, Dieu bénit leur union, et le bonheur leur fait oublier la pauvreté. Un second enfant leur est né: nouvelles joies, confiance nouvelle en l'avenir, que des succès récents montrent d'ailleurs plein de promesses à l'artiste de talents. Mais tout change en un jour. L'artiste tombe malade, il meurt! La malheureuse veuve reste seule, sans ressources et sans parents. Une de ses anciennes compagnes de couvent, il est vrai, a appris son infortune, elle accourt, elle adopte son plus jeune enfant; mais qui peut dire les déchirements de ce cœur de mère en acceptant, comme une nécessité impérieuse, cette charité!

LA DÉBACLE À QUÉBEC

On connaît les incidents désastreux de la débacle à Québec. Le croquis que nous publions a été pris sur les lieux par notre artiste.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

FRANCE.

Paris, 18.—Le *Gaulois* dit que le duc de Chartres a envoyé un cartel à Paul de Cassagnac à cause d'un certain article injurieux à l'adresse du prince publié dans le *Pays*.

Bayonne, 18.—Le général Dorregaray commandant en chef des troupes carlistes marche sur Estella.

Paris, 18.—La crise ministérielle continue toujours et plusieurs journaux du soir disent que Goulard désespère du succès. La droite et le centre droit cherchent à exclure les bonapartistes du cabinet.

Paris, 19.—C'est le comte de Montebello et non le duc de Montmorenci qui a envoyé un cartel au prince de Metternich. Le refus de la princesse de Metternich de répondre au salut du comte de Montebello à un bal serait cause de ce cartel.

Les témoins du prince de Metternich ne veulent pas lui permettre de se battre en duel.

Paris, 20.—La crise ministérielle continue toujours. Un arrangement a été conclu aujourd'hui, entre le centre gauche et le président MacMahon, qu'aucun bonapartiste n'entrerait dans le cabinet, ce qui exclut Magne.

Une dépêche spéciale mande que le cabinet est formé. Les principaux membres sont Goulard, DesCazes, Lavergne et Gri-vart, qui sont tous des membres de la Droite et du Centre droit.

Londres, 20.—Les Carlistes prétendent que les républicains ont perdu cinq cents hommes hier, lors de l'engagement qui a eu lieu à Alcanabja.

Paris, 20.—Le nouveau cabinet est formé. Ajoutez aux noms déjà donnés ceux du duc d'Audiffret-Pasquier, sans portefeuille; le général Cissey, ministre de la guerre, Waddington, ministre de l'instruction, le marquis de Montagnac ministre de la marine, et M. Bodet ministre des finances. A une assemblée subséquente, cependant, les membres du centre droit se sont objectés à la tendance républicaine de ce ministère et M. Waddington s'est retiré. Ceci a détruit la combinaison faite dans le but de concilier les deux côtés et la crise continue toujours.

Le duel entre le prince Metternich et le comte de Montebello a eu lieu aujourd'hui. Le comte a été blessé au bras.

Versailles, 21.—La crise politique continue. Les nouvelles tentatives faites pour former un nouveau ministère ont encore échoué. Le président MacMahon s'est décidé de le former lui-même.

Paris, 22 *via* Londres minuit.—Le ministère est en définitive constitué comme suit:

Gén. Cissey, ministre de la guerre et vice-président du Conseil.

Duc de Cazes, ministre des affaires étrangères.

Fourton, ministre de l'intérieur.

Magne, ministre des finances.

Eugène Caillaux, ministre des travaux publics.

Vicomte de Cumont, ministre de l'instruction publique.

Adrien Tailhard, ministre de la justice.

ANGLETERRE.

Londres, 19.—Le Czar a passé 14,000 hommes en revue aujourd'hui à Aldershot.

Londres, 19.—La semaine dernière les Carlistes attaquèrent les troupes républicaines dans les environs de Bilbao, mais ils furent repoussés après avoir eu 30 hommes de faits prisonniers. Soixante républicains furent tués et blessés.

Londres, 22.—Les élections de Durham et de Galway ont été annulées, l'une pour menées corruptrices, l'autre pour intimidation des électeurs.

ESPAGNE.

Madrid, 19.—Un combat s'est engagé aujourd'hui dans la province de Tarragone entre une force républicaine et une bande de Carlistes. Les Carlistes ont été défaits et ont perdu 61 hommes tués et un grand nombre de blessés.

Une autre bande de Carlistes forte de 200 hommes a aussi été défaite.

Madrid, 19.—Quelques escarmouches ont eu lieu aujourd'hui entre les troupes royalistes et républicaines dans le voisinage de Bilbao. Les Carlistes ont été repoussés, trente de leur nombre ont été faits prisonniers. Les républicains ont eu cent tués et blessés.

Madrid, 22.—Le général Concha est entré à Vittoria.

Santanna, 22.—Les Carlistes ont surpris et cerné un détachement de volontaires près de cette ville. D'après les dernières rumeurs, les républicains tenaient bon. Des renforts marchent à leur secours. Une grande excitation règne en cette ville, vu que ces volontaires ont tous été recrutés ici.

Une dépêche de Bayonne dit qu'il y a eu un engagement entre les Carlistes et les républicains; les deux armées ont voulu s'emparer des hauteurs qui dominent la ville de Bilbao. Les Carlistes prétendent avoir remporté la victoire.

ÉTATS-UNIS.

New-York, 18.—Une dépêche spéciale de Haydenville donne quelques détails concernant la terrible calamité qui est venue fondre sur les villes de Leeds, Williamsburg et Haydenville samedi dernier. Les Maires de New-Haven, Watertown et Springfield ont offert du secours aux malheureux habitants de ces villages qui ont tout perdu sauf la vie, mais on ne s'occupe maintenant que de retirer les cadavres des victimes de l'affreuse catastrophe, qui sont en très-grand nombre. On croit qu'il y a plusieurs Canadiens-Français arrivés depuis peu du Canada, ensevelis sous les ruines des manufactures de Leeds et de Haydenville. Plusieurs cent arpents de terre où s'élevaient naguère ces trois beaux villages, l'orgueil du comté de Hampshire, ne forment maintenant qu'un vaste désert, jonché de débris, de ruines et de cadavres. On ignore encore le nombre de victimes.

New-York, 18.—Les journaux d'aujourd'hui contiennent les détails de la terrible catastrophe qui a causé le désastre dans les villes de Leeds, Haydenville et Williamsburg.

On parle d'un M. Graves qui, monté sur son cheval, l'orgueil des habitants de Williamsburg, précéda le torrent, et porta la terrible nouvelle dans les villages. Emporté par sa monture dans une course éffrénée, il sauva de la mort bon nombre de personnes. Il échappa lui-même au danger, lorsque le courant dévia et prit une autre direction.

Trente cadavres ont été recueillis à un seul endroit. On fait appel à la charité publique en faveur de la population de Williamsburg.

Boston, 21.—Le comité nommé par la législature pour visiter la scène du désastre qui a ravagé les villes de Leeds, Williamsburg et Heydenville, est de retour, et a siégé ce matin pour interroger les témoins concernant les pertes de propriété. A Northampton dix ponts ont été emportés, évalués à \$80,000.

Plusieurs cents acres de terre aux environs de cette dernière ville, évalués à \$200 et \$300 l'acre, sont complètement dévastés. Un tiers du village de Williamsburgh dont les propriétés sont évaluées à \$1,600,000 a été détruit. A Leeds les pertes s'élèvent à \$100,000. A Florence à \$15,000.

ALLEMAGNE.

Berlin, 18.—L'empereur Guillaume a ordonné que le comte Von Arnim se retire temporairement du service diplomatique.

FAITS DIVERS

Un nommé Rousseau, récemment arrivé de St. Michel, près Québec, a été convaincu de vol vendredi devant le magistrat de district, et écroué dans la prison commune pour trois mois.

Il s'était d'abord fixé à son arrivée parmi nous chez M. Pierre Boudreau, Petit Bernier, où il demeura environ quinze jours en quête d'emploi. Il se rendit mercredi dernier chez M. Samuel Langlois, espérant sans doute y trouver de l'ouvrage. Il y trouva mieux. La maison étant en ce moment complètement déserte, il la parcourut en tous sens, flairant en homme expert les moindres petits coins du logis. Une odeur de bourse très accentuée lui frappa soudain la muqueuse nasale; il regarda et aperçut, ô bonheur! une alléchante liasse de jolis billets de banque! Il compte. Trente-deux piastres! Va-t-il même se permettre d'en enlever un seul? Le scrupule

lui conseille un moyen terme, il enfle \$14 et décampe. Il se rend à St. Jean où il se livre à quelques extravagances chez MM. les bijoutiers et les marchands, puis soudain, la peur le prenant en croupe, il se réfugie à la station du chemin de fer, guettant le premier train pour les États-Unis.

Il avait cependant trop compté sans la police qui vient de lui faire une fort mauvaise affaire. Le drôle n'a que 18 ans, et montre d'excellentes dispositions.—*Constitutionnel*.

MARIAGE.—Jeudi dernier, M. Ed. Lefebvre DeBellefeuille, Ecr., avocat, chevalier de Pie IX, conduisait à l'autel, mademoiselle Almandine Beaudry, fille de J. B. Beaudry, Ecr.

M. Labelle, curé de St. Jérôme, a prononcé la bénédiction nuptiale.

M. et madame DeBellefeuille sont partis le même jour pour l'Europe.

TEMPÊTE.—Pendant la tempête de samedi le 16, deux hommes du nom de Lupien se sont noyés près de Sorel, le père et le fils. Ils étaient tous deux sur une barge chargée de foin, lorsqu'un gros coup de vent venant frapper la barge, l'a fait tellement penché, que le fils a été précipité dans le fleuve; son père s'est immédiatement jeté à l'eau pour le sauver et les deux ont péri avant que l'on ait pu venir à leur secours.

La tempête a été très violente sur le Lac St. Pierre. A Maskinongé, à la Rivière du Loup (en haut) et à Berthier, plusieurs berges et autres embarcations ont fait côte et ont été considérablement endommagées.

Victor Hugo travaille très vite et à plusieurs ouvrages à la fois: théâtre ou roman. Quand il se sent fatigué, il se repose en faisant des vers. *Quatre-vingt-treize*, son dernier roman, a été écrit en six mois; mais celui qui lui a demandé le moins de temps est *Notre-Dame de Paris*, composé et écrit en deux mois.

Une anecdote à propos de *Notre-Dame de Paris*: Au temps où Hugo y travaillait, on lui annonça un jour qu'un inconnu demandait à lui parler.

—Qu'il revienne plus tard, dit le poète.

—C'est qu'il insiste pour être reçu aujourd'hui même.

—Qu'il entre alors.

Un jeune homme entra.

—Monsieur, dit-il au poète, voici en deux mots le but de ma visite. Je crois avoir été l'objet d'une mystification, et je m'adresse à vous pour éclaircir mes doutes. Il y a un mois encore, j'étais professeur d'histoire à l'Université de Toulouse; malheureusement, en dehors de mes travaux, je faisais des vers, et naturellement je me permis de vous les envoyer. Vous sont-ils jamais parvenus? Je l'ignore; toujours est-il qu'en réponse à chacun de mes envois, je reçus une lettre signée de votre nom, lettre remplie d'éloges et m'engageant à donner ma démission pour venir à Paris. J'ai eu la faiblesse de me laisser prendre à ces éloges; j'ai donné ma démission, et me voici.

—Avez-vous ces lettres sur vous?

Le jeune homme tendit un petit paquet à Victor Hugo.

—Mais ça n'a jamais été mon écriture! s'écria le poète.

—C'est ce que m'a dit une personne à qui je les montrai ce matin. Donc, j'ai été mystifié, c'est tout ce que voulais savoir.

—Allez-vous devenir, seul à Paris?

—Je n'en sais rien.

—Eh bien! monsieur, puisque vous vous trouvez dans une aussi fâcheuse position, voulez-vous me permettre d'essayer de vous en tirer? Voici une lettre pour Bertin, le directeur du *Journal des Débats*; je vous recommande à lui très chaudement, et je ne doute pas qu'il ne trouve à vous caser. Allez le voir et bonne chance.

Le lendemain même le protégé de Victor Hugo entra aux *Débats*.

J'ai gardé son nom pour la fin; il s'appelait: Garnier de Cas-sagnac.

A. Desbarolles est cet artiste intrépide qu'Alexandre Dumas père a fait connaître au monde, il y a vingt-cinq ans, lorsqu'il a publié le *Voyage en Espagne*. En ce temps-là, c'était un peintre. Un matin, il a jeté la palette aux orties et s'est fait sorcier.

Sorcier, entendez-le, je vous prie, dans la bonne acception du mot.

Desbarolles avait bien lu dans la Bible (Lévitique XX, verset 27), ces paroles terribles: "Si un homme ou une femme a un esprit de Python ou un esprit de divination, qu'ils soient punis de mort." Sans doute, il ne s'est pas occupé d'astrologie, ni d'ornomancie, ni de cartomancie, ni de l'art de dire la bonne aventure en inspectant le marc de café; mais il s'est adonné plus que personne à la chiromancie. Nul ne connaît mieux que lui la main des hommes.

Pour le quart d'heure, il vient de se retirer à San Remo, afin d'y achever un livre sous ce titre: *Le dernier mot des mystères de la main*.—Pas une ligne, pas un signe n'échappent à cet œil clairvoyant.

Un jour, il fut appelé chez M. de Lamartine.

—Que voyez-vous dans ma main? lui demanda le grand poète.

—J'y vois que vous êtes né pour le commerce.

—Eh bien, c'est l'été pure. J'ai toujours eu le goût du commerce, je l'aurai jusqu'à mon dernier soupir; seulement il reste à ajouter que je ne suis pas heureux dans mes spéculations.

Et, en effet, l'auteur du *Lac* a perdu une fortune de millionnaire en spéculant à faux sur les vins.

Deux ans avant la guerre si désastreuse de 1870, Desbarolles, conduit aux Tuileries, fut introduit auprès de Napoléon III.

—Que lis-*z*-vous dans ma main? lui demanda l'empereur.

Le chiromancien hésitait.

—Allons, ne craignez pas; dites tout.

—Eh bien, sire, je lis dans la main de Votre Majesté qu'elle devrait à l'avenir ne s'occuper que d'agriculture.

C'était une réponse sybilline, faite à la manière de celles de l'oracle de Delphes.

Plus tard, expliquant et commentant ses paroles, le devin nous disait:

—L'empereur ne m'a pas compris, mais cependant c'était fort clair.

—Comment cela?

—Eh oui, ne faites que de l'agriculture, cela signifiait: "Ne faites pas la guerre et soignez votre santé."

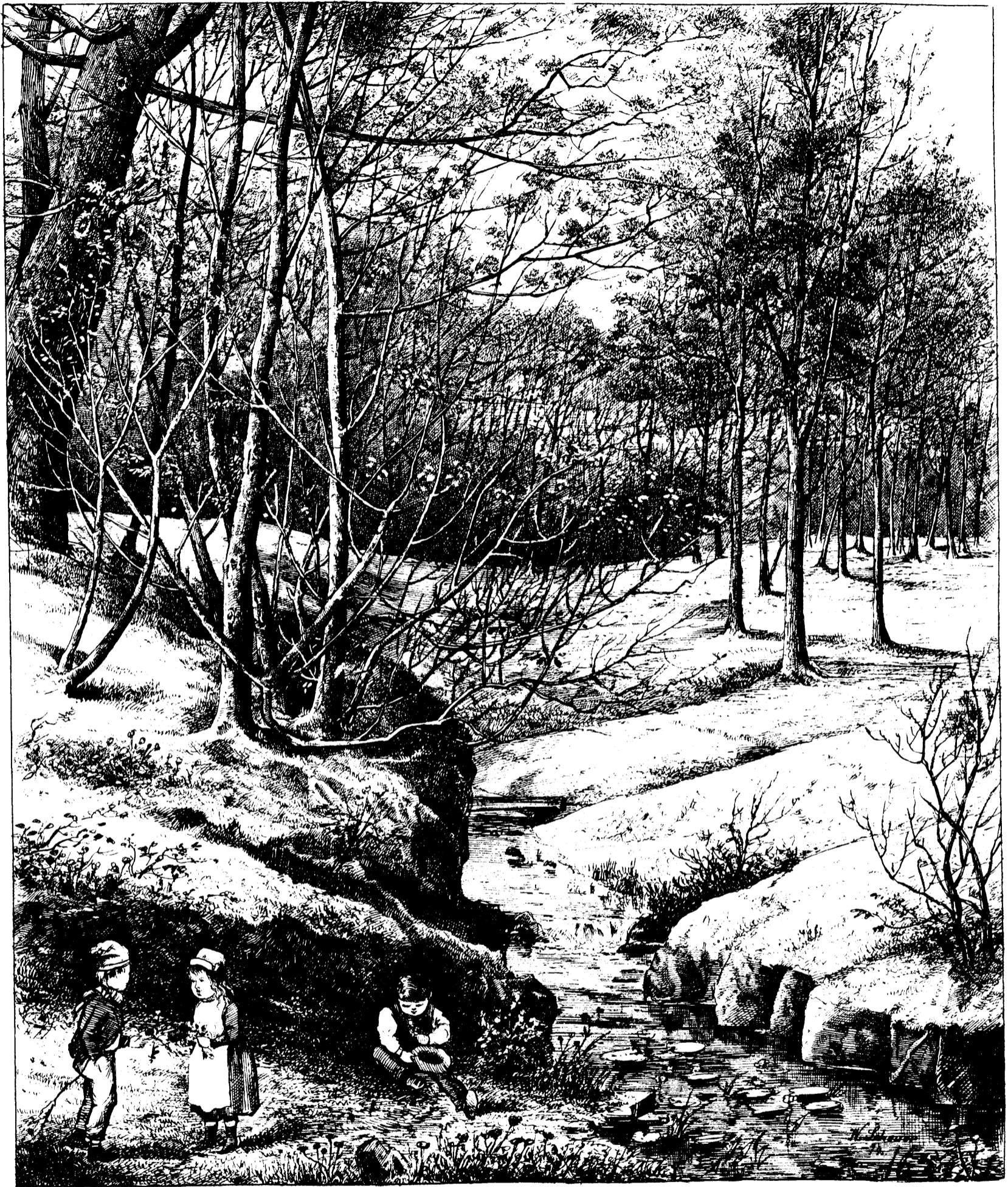
Soulagement et guérison complète de la dyspepsie, des maux de tête et d'estomac, par l'Elixir Anti-Dyspeptique du Dr. Bellevue. Lafond & Cie., Agents, Montréal.



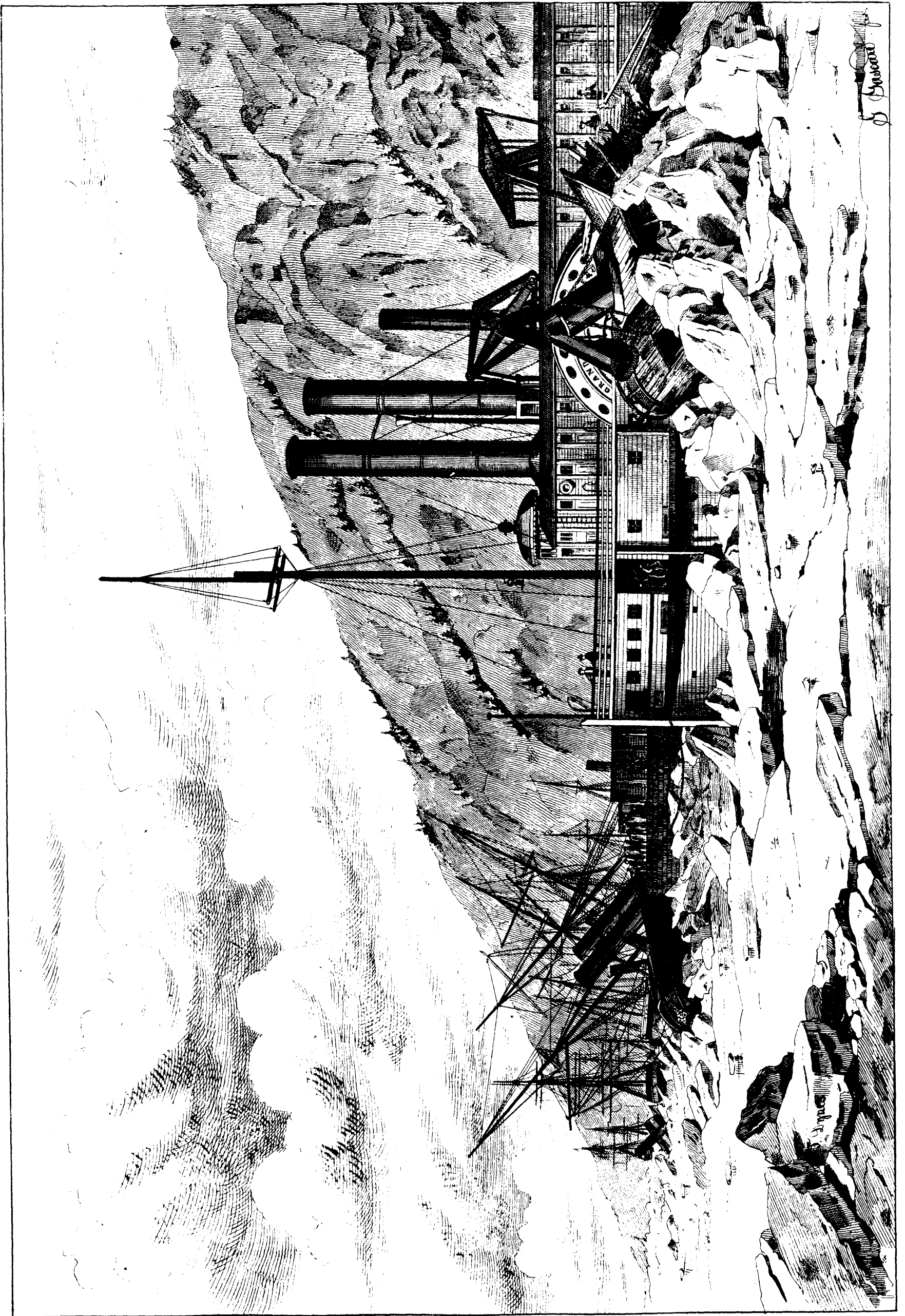
L'ADOPTION



LA PARTIE DE CROQUET



LES PREMIÈRES FEUILLES



LA DÉBACLE À QUÉBEC

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI 28 MAI 1874

SEMAINE PARLEMENTAIRE

Samedi, le 23 mai.

L'opposition jubile : le ministère a été battu !

Mais, il faut s'entendre, battu d'une certaine façon.

M. Moss, de Toronto, ayant présenté un projet de loi pour accorder certains privilèges aux grandes sociétés de construction, un député a proposé d'étendre cette loi à toutes les institutions du même genre, grandes et petites. Tous les ministres se sont opposés à cet amendement, lequel néanmoins a été voté par une forte majorité. La gauche a salué ce résultat par des applaudissements. Il est vrai que le cabinet Mackenzie vit encore.

Cette même question a occasionné une sorte de dispute entre M. Dorion et M. Holton. Ce dernier, qui probablement ce jour-là avait marché sur une épine, insinua que le ministre de la justice se montrait favorable au bill de M. Moss parce qu'il était intéressé dans une puissante société de construction. M. Dorion lui répliqua avec beaucoup de vivacité qu'il ne tolérerait pas de telles insinuations et ne permettrait pas à "son honorable ami" de lui jeter à la figure son "venin naturel." C'était un peu raide, mais ces petites querelles entretiennent l'amitié et sont peut-être ménagées pour l'amusement de la galerie.

Puisque nous en sommes sur le chapitre des scandales couleur de rose, disons que le Dr. Tupper, l'homme si fort dans le débat, le pugiliste de la discussion, a été vu succombant sous un argument hostile : on lui a lancé, dans un corridor, un livre à la tête. Il n'a rien trouvé à répondre.

M. Robitaille a été assailli d'une autre manière. Dans une séance d'un comité dont il est le président, un député, au dire du *Citizen*, l'a traité de "menteur." Ce gros mot n'a pas droit de cité dans le palais législatif ; aussi le député en question s'est-il empressé d'informer la Chambre qu'il ne s'était jamais rendu coupable de cet écart.

Enfin, pour en finir sur ce chapitre, M. Blake a dit que Sir John A. Macdonald devait son élection au vote des employés du pénitencier de Kingston, et Sir John, de son côté, a affirmé que M. Dorion avait dans sa poche sa commission de juge-en-chef de la Cour d'Appel.

Voici qui est plus sérieux. Le ministre de la Milice M. Ross, a été accusé d'avoir écrit, durant les dernières élections, à un fonctionnaire une lettre dans laquelle il dit que le gouvernement exige que tous les employés publics votent pour les candidats ministériels. D'abord M. Ross n'a pas répondu un mot, malgré les provocations de Sir John ; ses adversaires ont pris ce silence pour un aveu de culpabilité, ses amis en ont manifesté leur surprise et leur regret ; on lui a même, dit-on, fait comprendre qu'il devait ou se justifier ou résigner. Dans la séance de jeudi, M. Ross a donné ses explications. Il a dit qu'après avoir lu cette lettre dans les journaux, il affirmait ne l'avoir jamais écrite ; il a demandé en même temps que l'original fût déposé sur le bureau de la Chambre. Mais le Dr. Tupper, parti la veille subitement pour se rendre auprès d'un parent malade, a emporté par inadvertance cette lettre avec lui. Sir John lui a télégraphié de suite, et l'affaire en est là.

Voici cette lettre :

Cher Monsieur,

Je dois vous informer que LE GOUVERNEMENT s'attend à ce que tous ceux qui sont à son service et reçoivent de l'emploi de lui votent pour ses partisans. Cela étant, je désire que vous vous rendiez à Sydney Mills et que vous enregistriez votre vote pour N. L. MacKay.

Votre, etc.,

(Signé),

WILLIAM ROSS.

Ministre de la Milice.

Ces incidents font parler le monde dans la capitale et aident nos députés à passer le temps sans trop s'ennuyer. La besogne parlementaire va bien tout de même.

La question du Pacifique a été discutée de nouveau et a fourni l'occasion à M. MacKenzie et M. Tupper de croiser le fer encore une fois. Ce dernier a insisté surtout sur le fait que le projet ministériel, tout en paraissant économique, pouvait être fort dispendieux puisqu'il laisse ignorer le coût probable des travaux. Était-ce un piège ? Toujours est-il que le Premier ministre s'est empressé de relever cette critique en disant que le gouvernement se garderait bien de dissiper les deniers publics, à preuve, dit-il, que, quoique soumettant aux Chambres un projet complet, les ministres ont l'intention de construire seulement la ligne de Pembina et celle de la Rivière des Français au lac Nipissingue.

Cela équivaut à dire que pour le moment on ne songe pas à nous donner un Pacifique canadien. L'Événement

avait donc bien interprété la pensée ministérielle. Nous le regrettons, car le chemin de fer du Pacifique est le lien de la Confédération, et par conséquent il devrait être construit sans délais. L'ajournement de cette entreprise essentielle ne peut que réveiller les espérances des adversaires de l'ordre de choses actuel. D'ici à la prochaine session la situation se dessinera mieux, et la législature pourra alors prendre action d'une manière plus décisive.

L'affaire des écoles du Nouveau-Brunswick ne sera pas discutée cette année, M. Costigan ayant consenti à ajourner sa proposition. Le *Nouveau Monde*, dans un article évidemment inspiré, justifie M. Costigan et dit qu'il n'a fait qu'obéir aux personnes les plus autorisées et les plus intéressées dans la question. Il s'agit sans doute de Mgr. Sweeney, qui aura conseillé au courageux député de Victoria d'attendre, pour faire une nouvelle tentative, la décision du Comité judiciaire du Conseil Privé d'Angleterre devant lequel, comme on sait, l'affaire a été portée aux frais du trésor fédéral.

Espérons que devant ce tribunal impartial, la cause des catholiques recevra une solution heureuse. Espérons aussi que la réflexion viendra avec le temps inculquer des idées plus saines dans l'esprit des représentants du Nouveau Brunswick.

La loi de milice créant un collège militaire a été adoptée avec quelques amendements. En réponse à une interpellation, M. Mackenzie a dit que cette année les volontaires feraient l'exercice dans le mois de juin, et que, dans un but d'économie, les cadres seraient réduits.

Vendredi, M. Geoffrion a soumis à la Chambre le rapport du comité du Nord-Ouest. Ce rapport constate que le comité a recueilli des informations importantes sur les difficultés du Nord-Ouest, mais que l'enquête n'a pu être complétée à cause de l'absence de plusieurs témoins essentiels. Quant à l'amnistie, le comité n'a pas trouvé qu'elle avait été formellement promise par les autorités impériales. Le rapport conclut en laissant à la Chambre de décider s'il doit continuer ses investigations jusqu'à ce que l'affaire soit tirée au clair.

C'est ici le lieu de citer la lettre suivante adressée à Sir John par M. Cartier, lettre que les journaux ministériels ont publiée la semaine dernière :

LONDRES, le 22 février 1873.

"J'ai le plaisir de vous envoyer avec la présente une note de Lord Lisgar, dans laquelle il raconte ce qui s'est passé le 19 mai 1870 entre lui et le Père Ritchot. Il n'a fait aucune promesse d'amnistie. Il dit seulement qu'il ne manquera pas d'envoyer à la reine la requête du Père Ritchot pour obtenir l'amnistie.

"Rappelez-vous que nous avons toujours dit au Père Ritchot et à Mgr. Taché que nous ne pouvions nous prononcer sur la question de l'amnistie et que la décision devait en être laissée à la reine et au gouvernement impérial.

"Lors de l'entrevue du 19 mai, Lord Lisgar dit au Père Ritchot que l'expédition militaire n'avait pas été faite dans le but d'opérer quelque arrestation, mais uniquement afin de maintenir la paix comme on le faisait partout ailleurs.

"Lord Lisgar a oublié de mentionner ceci dans la note que je vous envoie. Comme il l'a promis, Lord Lisgar a envoyé à la Reine la requête du Père Ritchot demandant l'amnistie.

"Vous êtes maintenant en état de répondre à ceux qui vous questionneront sur l'entrevue du 19 mai.

GEO. E. CARTIER."

Les députés ont hâte de retourner dans leurs foyers, et ils expédient les affaires avec une rapidité extraordinaire. Ils ont même adopté quelques bills avant même qu'ils fussent imprimés, c'est-à-dire à peu près sans les connaître. Faisant allusion à ce fait, Sir John a raconté l'anecdote suivante :—Un homme est accusé de faux, on l'arrête sur le champ, on le trouve coupable sans autre forme de procès. S'adressant au malheureux, le juge lui demande s'il n'a rien à dire pour sa défense, et lui de répondre : "Tout ce que j'ai à dire, c'est que cette Cour est une jolie place pour expédier les affaires."

On a ri, et l'on s'est remis à la tâche.

M. Mousseau a donné avis que, mardi prochain, il proposera que l'amnistie soit accordée à Riel et ses amis. Lorsque nos abonnés recevront le journal, le sort de cette nouvelle motion sera décidé, et la session sera probablement finie.

O. D.

CHRONIQUE.

Une dépêche annonce que M. Henri Rochefort est arrivé à San Francisco par le steamers *Mikado*.

Une séance du bureau de santé a été tenue, mardi, à l'Hôtel-de-Ville. Les échevins Kennedy, Alexander, Mullin, Desmarteau, Grenier, McCord, Rolland, Taylor et Wilson ainsi que les docteurs Larocque et Dugdale y assistaient.

Lecture fut donnée d'une lettre des Dames de l'Hôtel-Dieu, témoignant leur surprise de ce qu'on les blâmait d'avoir refusé l'accès de leur hôpital à des malades atteints de la petite vérole, lorsque l'on savait bien que toutes leurs chambres étaient remplies et qu'elles ne pouvaient en admettre davantage sans préjudice aux autres patients. La lettre fait remarquer que, depuis nombre

d'années on discute la nécessité d'établir un hôpital des pestiférés isolé, sans en venir à une décision.

L'échevin McCord proposa qu'un comité composé des échevins Alexander, Grenier, Rolland, Kennedy, McCord et Mullin fut nommé pour s'enquérir et faire rapport au bureau de santé des conditions auxquelles l'octroi pour l'hôpital des pestiférés sera donné aux deux institutions : l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital-Général.

Le gouvernement a accordé \$300 pour aider à la préparation et à la publication d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue crise.

L'Hon. E. B. Wood, juge-en-chef de Manitoba, qui a été si dangereusement malade ces derniers temps à Brantford, est assez bien rétabli pour être en état de partir d'ici à quelques jours pour Manitoba.

On mande de St. Jean, Nouveau-Brunswick, à la date du 16 courant :

Le Lieutenant-Gouverneur a dissous la Chambre d'Assemblée et les brefs pour une nouvelle élection sont émanés, rapportables le 30 juin prochain. Les élections vont se faire presque entièrement sur la loi des écoles. La lutte promet d'être très-vive.

Le 9 mai, la tour centrale des édifices parlementaires d'Ottawa a été frappée trois fois par la foudre. On a pu voir, chaque fois, l'étincelle électrique sur la pointe du paratonnerre. Dans le même temps, une singulière alarme avait lieu dans l'enceinte du Parlement. On sait que toutes les cloches à l'intérieur, destinées à appeler les messagers, se mettent en branle au moyen de fils électriques.

L'atmosphère s'est trouvée si chargée d'électricité que ces fils ont opéré comme s'ils eussent été touchés comme à l'ordinaire par l'opérateur, et toutes les cloches se sont mises à sonner à la fois. On conçoit de suite l'alarme parmi les gardiens et les messagers.

Rien de semblable ne s'était encore produit à leur connaissance, et ce n'est qu'après avoir visité tous les appartements et s'être informés que l'on a pu se convaincre que le phénomène n'avait rien de surnaturel.

L'Hon. A. A. Dorion a été élu bâtonnier du Barreau de la Province de Québec.

Le gouvernement, ayant appris que des difficultés existent entre les sauvages et les métis de Caughnawaga et que les premiers veulent chasser de l'endroit tous les habitants de race blanche, s'est mis en mesure d'apaiser ces troubles.

L'hon. M. Chinic, sénateur, président de la banque Nationale, Québec, vient de signer un contrat avec M. Rayne, pour l'exécution d'un magnifique édifice destiné à la succursale de cette banque à Ottawa. Le terrain choisi se trouve en face des bâtisses du parlement, sur la rue Wellington et voisin de la banque de Québec.

On dit que la bâtisse avec le terrain ne coûtera pas moins de \$30,000.

La Compagnie du Télégraphe de Montréal est en frais d'établir une ligne télégraphique de Québec à Malbaie. Ceux qui vont passer la belle saison dans ce lieu favori, lui en seront grés. La ligne sera terminée, dit-on, vers la fin de juin.

L'*Eastern Budget*, un journal anglais, prétend savoir que le czar, informé que tous les Russes appartenant à la secte de Mennonites, sont décidés à venir s'établir aux Etats-Unis, a chargé le général Totleben, le défenseur de Sébastopol, d'aller trouver les chefs de cette secte, pour les engager à rester en Russie avec leurs coreligionnaires.

Nous voyons par le *Victoria Standard*, Colombie Anglaise, que le gouvernement impérial annonce, par dépêche télégraphique, qu'il va contribuer pour une somme de \$150,000 à la construction d'un bassin de carénage, à Esquimaut.

Le procès Guibord sera plaidé le 17 Juin prochain, devant le Conseil Privé en Angleterre.

On dit que M. l'abbé Jean Racine, de l'église de Québec, a été appelé à succéder à Mgr. Guigues, sur le siège épiscopal d'Ottawa.

On nous informe, dit le *Courrier d'Outaouais*, que MM. Mathew Ryan et Euclide Roy, avocats, de Montréal, vont être nommés aux grades de commissaire et assistant commissaire de la police à cheval de Manitoba.

Le major Futvoye a été entendu devant le comité du Nord-Ouest. Il dépose que dans beaucoup de circonstances M. Cartier a admis devant lui avoir promis l'amnistie et avoir dit qu'elle serait accordée à tout le monde et pour n'importe quelle offense.

Son témoignage a été décisif et M. Blake a déclaré à plusieurs membres que la promesse d'amnistie était suffisamment prouvée.

Sir John a paru de nouveau devant le comité. Il a produit les lettres de Sir George niant avoir promis l'amnistie.

M. le sénateur Girard a été aussi examiné et a déclaré qu'il avait reçu des lettres de Sir George promettant l'amnistie.

On annonce que le Comité déposera sur le bureau de la chambre, les témoignages qu'il a entendus; que la Chambre ne sera pas appelée à statuer sur la motion, mais que l'ensemble des preuves sera soumis au cabinet impérial qui réglera l'affaire.

Le gouverneur Archibald a continué sa déposition devant le comité; il dit que lors de l'invasion des feniens, il fit un appel à la population de Manitoba. Riel et Lépine furent choisis comme chefs par les paroisses canadiennes, et se conduisirent en cette circonstance avec beaucoup de loyauté.

Sir John a admis qu'il avait promis à l'Archevêque Taché d'user de son influence auprès du gouvernement impérial en faveur de Riel.

M. Masson a comparu. Il a déclaré que lors des funérailles de Sir George Cartier, M. Langevin lui avait demandé d'entrer dans le cabinet et qu'il lui avait répondu qu'il n'y consentirait que lorsque l'amnistie serait accordée. M. Langevin lui répondit que c'était une affaire réglée et qu'avant peu l'amnistie serait octroyée.

M. G. Boivin s'est occupé de fournir les lits nécessaires aux 2,500 membres des sociétés nationales des Etats-Unis qui doivent venir à Montréal, moyennant la somme d'un écu par lit qui sera payée par eux.

Le comité d'organisation a suivi et adopté le projet de soumettre aux présidents de toutes les sociétés des Etats-Unis un certain nombre de questions importantes sur leur situation, leur nombre, leurs occupations et sur les moyens à prendre pour les engager à revenir dans le pays. Ces questions seront communiquées aux délégués des sociétés à la prochaine convention de Worcester.

M. R. Laflamme, député de Jacques-Cartier, doit partir en même temps que M. Jetté pour l'Europe. Il va plaider devant le conseil privé, sept ou huit causes de la plus grande importance, entr'autres la fameuse cause du testament Foster.

Les directeurs du Grand-Tronc ont présenté à M. Brydges la somme de quatre mille louis sterling.

Le docteur Edwin Turcotte est parti pour l'Europe hier. Le docteur Turcotte va perfectionner, en suivant les cliniques des hôpitaux de Paris, les fortes études médicales qu'il a faites à l'Université-Laval.

L'enquête du Bureau de Poste est terminée. Les deux derniers témoins entendus sont M. Lunn, avocat, de la part de M. Palmer, et M. Joseph Doutre, de la part du gouvernement.

Les commissaires doivent faire dans quelques jours leur rapport.

Le comité d'organisation de la St. Jean-Baptiste a résolu d'inviter le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et les membres canadiens-français de l'administration locale et du gouvernement fédéral à assister à la fête du 24 juin prochain.

Les dernières nouvelles de Manitoba annoncent l'arrivée de Riel au milieu des siens et il n'y a aucun doute qu'il sera réélu sans opposition pour le comté de Provencher. Le writ pour cette élection a été, dit-on, transmis au shérif, qui ne devra émettre sa proclamation que quand il en recevra l'ordre du gouvernement d'Ottawa.

On écrit d'Ottawa que les compagnies de chemin de fer déjà établies et celles qui se forment actuellement ont l'intention de construire un immense dépôt en arrière de l'Hôtel Russell, et de faire l'acquisition de la magnifique terre du Colonel Aumond pour cette fin. Inutile de dire que tout le monde approuvera cette démarche. Il n'y a actuellement que deux chemins de fer qui aboutissent à Ottawa et leurs stations sont aux deux extrémités de la ville. Ainsi lorsque le chemin de colonisation du Nord et celui du Côteau d'Ottawa seront construits, quatre voies différentes viendront aboutir à Ottawa.

Le service anniversaire du regretté Sir George Etienne Cartier a été chanté mercredi matin, à l'Eglise Notre-Dame de Bonsecours. De nombreux citoyens de Montréal et des environs remplissaient le sanctuaire vénéré. Dans le chœur, on remarquait Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque Taché, Mgr. Vinet; les Révérends MM. Bayle, Labelle, Rousselot, Picard, Campion, Ruitz, Bardey, Desmazes, Delmelle, Thérien, Forget, etc.

Sa Grandeur Mgr. Fabre, Evêque de Gratianopolis, officiait, assisté de MM. les abbés Delinelle et Thérien.

L'élection des nouveaux directeurs du chemin de fer du Nord a eu lieu, cette après-midi. Ont été élus: MM. J. B. Renaud, Willis, Russell, colonel Rhodes, John Burs-tall, J. G. Ross et E. Thompson.

L'élection du président aura lieu quand le gouvernement et la corporation auront nommé ceux qui devront les représenter dans la direction.

Nous avons le plaisir d'apprendre que Son Honneur le Lt. Gouverneur est rétabli d'une récente attaque sérieuse de rhumatisme.

LES RUINES DE MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR
M. LÉON BESSY.

(Suite.)

Je posai mon front sur le front de cet homme qui ne pensait plus, ma bouche sur la bouche de cet homme qui ne parlait plus, et mon cœur sur le sien qui avait cessé de battre. Cependant le cœur était encore chaud, et il me parut que ce reste de chaleur me pénétrait, me vivifiait et m'inspirait. J'aurais voulu ravier à ce front la faculté des pensées sublimes, à cette bouche le don de les exprimer d'une manière agréable et douce, et à ce cœur le trésor de sentiments purs qu'il renfermait. "Donne-moi tes pensées, disais-je à ce cadavre, donne-moi tes paroles, donne-moi tes généreux sentiments. Comment puis-je vivre sans toi, et comment ferai-je un pas si tu ne me montres le chemin? Que deviendrai-je et comment me conduirai-je dans la vie, ô mon ange protecteur, maintenant que tu es loin de moi?"

J'arrosais de mes larmes ce visage inanimé, et je pressais contre mon cœur ces restes si chers.

Je crus alors entendre retentir encore à mes oreilles ses dernières paroles:

"Tu aimeras mon meurtrier comme je l'aime; tu t'efforceras de sauver son âme, et s'il a des enfants, tu les aimeras et les élèveras comme s'ils étaient tes frères."

Tout ce qu'il y a de plus beau dans les saints Livres était renfermé dans ces paroles. Telles étaient les dernières volontés du père Joseph, et c'était moi qu'il choisissait comme exécuteur de ce testament sublime et incomparable. Son seul héritage consistait à faire du bien à ceux qui l'avaient tant maltraité. Je ne devais pas trahir la confiance qu'il avait mise en moi. Il avait déposé son dernier soupir sur mon sein avec tout ce qu'il possédait, l'amour de ses ennemis. Je ne pouvais me montrer indigne de la tendresse et des soins que m'avait prodigués cet homme exemplaire, et c'était pour moi un devoir rigoureux d'accomplir ses dernières volontés.

A ceux qui l'avaient chassé d'asile en asile, et qui l'avaient arraché à sa chère solitude, je devais de l'amour.

A ceux qui l'avaient poursuivi comme une bête fauve et qui avaient juré sa mort, je devais pareillement ouvrir le trésor de mes affections.

A ceux qui avaient incendié sa demeure, et détruit par le fer et le feu les autels au pied desquels il venait prier chaque jour, je devais prodiguer la compassion, la tendresse et les soins.

Quant à ceux qui avaient répandu son sang et mis fin à son existence, je devais leur baiser les mains, ces mains encore ensanglantées, et leur montrer la source d'une nouvelle et délicieuse vie dans laquelle ils pouvaient se purifier.

Ainsi, amour à eux tous; salut et paix à leurs familles, et bienfaits inestimables en retour d'une implacable haine.

Je me levai, comme si un rayon de lumière m'eût soudain éclairé dans cette obscurité profonde, et je me sentis changé en un tout autre homme. A la consternation, à la crainte et aux pleurs qui me frappaient d'impuissance, succédèrent dans mon âme la sécurité, le sang-froid et le courage chrétien.

Debout et seul au milieu des tombeaux, environné d'effrayants ténèbres, les pieds dans le sang et ayant devant moi un cadavre, je sentis que le chrétien peut s'élever au dessus de toutes les misères humaines et de toutes les catastrophes de l'existence.

Cependant des bruits étranges et terribles continuaient à retentir au-dessus de ces voutes funèbres. Tantôt c'étaient des pas précipités, tantôt un fracas tel qu'on eût dit que les autels s'écroulaient, tantôt des coups effrayants qui semblaient portés par des masses colossales. Quelquefois un mystérieux silence succédait à ce bruit épouvantable; mais il ne durait pas longtemps, et il était d'ordinaire très-vite suivi de la répétition de ces pas, de ces coups furieux, et de ces secousses qui faisaient trembler les catacombes.

Une fois, l'intervalle de silence ayant été plus long que de coutume, il me sembla entendre un bruit très-léger, mais plus alarmant que ceux qui l'avaient précédé. Il ne retentissait pas au-dessus de ma tête, mais presque à côté de moi. C'était comme le grincement d'une serrure. Je tournai machinalement la tête du côté où je croyais avoir entendu ce bruit, et je vis une lumière éclairer la galerie des sépultures.

L

Un homme entra dans la grotte, tenant une lanterne à la main. Il ferma la porte derrière lui, et je reconnus la sinistre apparition qui s'était offerte à nous sur l'escalier de l'église. Cette fois l'étranger n'était pas armé.

—Voilà un bon port, dit-il avec le plus grand sang-froid.

Hors de moi, je me plaçai devant le corps du père Joseph, comme si j'eusse voulu le défendre.

—Pour un vaisseau dématé, continua le nouveau-venu, ce mouillage est excellent.

—Quel pouvoir diabolique, dis-je à l'étranger, t'amène dans les entrailles de la terre pour profaner la demeure des morts?

Le nouveau-venu scruta les profondeurs de la galerie à la lueur de sa lanterne, et répondit sans me regarder:

—Le sang est un câble qui laisse toujours sa trace après lui; et la main sur laquelle il a jailli marque l'empreinte de ses doigts sur la pierre, lors même que celle-ci sert à cacher quelque ténébreux asile. Peut-être est-ce ton Dieu ou ton intérêt, et non l'esprit malin dont tu parles, qui me fait aborder ici. As-tu mis le vieillard en sûreté?

—Le voici, lui dis-je en m'écartant.

L'étranger approcha la lanterne du visage inanimé du père Joseph, souleva son bras roide, puis le laissa retomber, comme s'il eût voulu s'assurer que ce bras était celui d'un cadavre.

—J'en suis fâché, dit-il froidement, car ce vieillard ne ressemblait à aucun de vous autres, et j'avais juré de le conduire à bon port.

Il le regarda de nouveau, et se penchant sur lui, mit un genou en terre, pour voir si un léger souffle ne s'échappait pas encore de ces lèvres entr'ouvertes.

—C'en est fait, dit-il en se relevant; c'est un navire qui a perdu son gouvernail. Maintenant, dis-moi si je puis te rendre à toi-même quelque service.

J'étais confondu de tant de calme mêlé à tant d'audace; cependant les marques d'intérêt que l'étranger venait de donner en présence de ces restes sacrés, m'avaient ému. Je n'eus pas le courage de lui dire ce que je souhaitais de lui, et je ne pus que lui montrer le cadavre, puis une des niches vides pratiquées dans le mur.

—Je t'entends, me dit-il: paix à la cendre des morts! Donnons la sépulture à cette quille de navire.

Et il m'aida à déposer le corps du père Joseph dans une des niches.

—Ce n'est pas assez, dit-il ensuite, il faut boucher ce trou. A défaut d'une lame de plomb ou d'une planche, n'y aurait-il pas ici quelque morceau de bois, et un peu de linge pour le recouvrir?

A ces mots je baissai la tête; des torrents de larmes s'échappaient de mes yeux.

—Je comprends, reprit-il, comme si mon attitude lui eût suggéré une idée; cette terre, imbibée de son propre sang, sera, pour cet homme qui a su le conserver pur dans ses veines, le meilleur ciment avec lequel on puisse fermer cette ouverture.

Et en peu d'instants, à l'aide de cette terre précieuse, il mura la niche qui renfermait ces restes chéris.

—Es-tu content? me dit-il quand il eut achevé son œuvre; que désires-tu encore de moi?

Je ne pouvant revenir de mon émotion et de ma surprise, je restai silencieux et la tête baissée, et je sentis mes yeux redevenir humides.

—Je devine, dit mon interlocuteur, comme il eût de nouveau interprété ma pensée; il manque une inscription à ce tombeau, et je crois la lire dans ton cœur.

—C'est vrai, répondis-je.

—Ce n'est pas là mon fort, reprit-il de l'air d'un homme qui médite profondément.

Et tirant un poignard qu'il tenait caché, il grava avec la pointe une ligne sur la paroi funèbre.

—Voyons si j'ai réussi, me dit-il; c'est court et simple.

25 juillet 1833.

UN RELIGIEUX SANS TACHE.

—Tu aurais dû écrire: *Un martyr*, lui dis-je.

—C'est cela, répondit-il. Et il écrivit:

UN MARTYR.

Puis, se tournant vers moi, et me montrant la lame du poignard avec lequel il avait gravé ces mots, il ajouta:

—Regarde; elle est aussi luisante que quand elle est sortie des mains de l'armurier. Ma fureur me trompait. Je ne suis pas de ces hommes qu'enivre la vapeur du sang; je ne suis bon qu'à manœuvrer sur le pont d'un vaisseau. Par exemple, ce que je souhaitais et ce qui m'a fait plaisir, c'est que les flammes aient changé votre demeure en un morceau de ruines. Que demandes-tu encore de moi?

Il dit, et rejeta loin de lui son poignard.

Je ne trouvais pas de mots pour lui répondre, et ne pouvant réprimer mon trouble, je me jetai à genoux devant la niche qui renfermait les restes vénérables.

—Si tu veux faire tes patenôtres, me dit l'homme à la torche, ne sois pas trop long, car j'ai à te parler.

—O mon Père, dis-je en joignant les mains, comme s'il eût pu m'entendre, lui qui gisait dans le sépulcre, voilà que vous me manquez, et je me trouve perdu dès mes premiers pas. Vous qui aviez une âme si belle et si pure, et qui goûtez sans doute en ce moment les délices que Dieu réserve à ses élus; vous qui m'avez tant aimé en cette vie, ne pourrez-vous pas jeter sur moi, du haut du ciel que vous habitez, un regard qui me ranime et m'inspire? Comment m'y prendrai-je, hélas! pour faire comprendre à ce frère égaré qu'il doit renoncer à son délire et rentrer en lui-même?

—C'est assez, me dit l'homme à la torche en m'interrompant et en se plaçant debout devant moi; c'est assez, si tu n'as plus à prier que pour moi. Ne te donne pas tant de peine pour mon âme. Depuis longtemps je l'ai habituée à ne pas se mêler de la direction de ma barque. Je ne lui permets d'observer que ce qui me touche de près, et je lui interdis l'usage de la longue vue. Je t'avertis de cela pour que tu ne perdes pas de temps, et pour que nous allions au plus pressé, car la tempête redouble de fureur.

En effet, le sol tremblait autour de nous, et pendant quelques instants je craignis que les niches ne s'ouvrirent, et que ces voutes funèbres ne vinssent à s'ébranler. Les bruits qui retentissaient au-dessus de nos têtes comme des coups de tonnerre prolongés, me firent croire que le temple souterrain s'était écroulé, et allait livrer passage à de nouveaux ennemis. Dans mon effroi, je retournai mes regards vers l'extrémité de la galerie, en sorte que j'attirai de ce côté l'attention de l'homme à la torche.

—Sommes nous seuls, dit celui-ci, ou y a-t-il des corsaires qui croisent avec nous dans ce golfe? Et il ramassa son poignard.

Comme je tarlais à lui répondre, il prit la lanterne et s'enfonça dans les profondeurs de la galerie. Je le suivis, et voyant que toutes les colonnes étaient intactes, je jugeai que cet effroyable fracas devait provenir de l'écroulement de l'église, qui, en tombant sur le sol, avait ébranlé les sombres arcades comme un véritable tremblement de terre.

—On respire plus à laise ici, dit mon compagnon. Il s'agit seulement de s'assurer que personne ne pourra venir troubler notre entretien.

—Nous sommes seuls, lui répondis-je en voyant qu'il continuait à regarder de tous côtés. Ici nous ne pouvons être vus et entendus que de Celui qui voit et entend tout.

—Et de qui je ne crains pas d'indiscrétion. Ecoute. Il y a quatorze ans que j'ai appris à prononcer un nom cher à mon cœur. Ce nom, je le répétais à chaque instant. C'était pour moi un encouragement dans le travail, un repos après mes fatigues, ma joie dans le présent et mon espérance pour l'avenir. Mais je dus bientôt l'oublier. Je ne sais quelle violente rafale emporta loin de moi l'être qui portait ce nom, et désormais, hélas ! il me fallut renoncer à toute consolation et à tout repos, à toute joie et à toute espérance. Je ne me plaisais plus à prononcer ces syllabes harmonieuses ; car, au lieu de me réjouir, elles me brûlaient les lèvres. Des lors, à une délicieuse illusion succéda dans mon âme une haine violente contre ceux qui avaient pris plaisir à m'enlever mon bonheur. Il y a quatorze ans que je n'avais entendu prononcer ce nom magique. Et voilà que cette nuit, à la lueur des flammes, il a tout à coup retenti à mon oreille, et il a eu le pouvoir d'arrêter mon bras et de désarmer ma colère.—Ce nom, c'est toi qui l'as prononcé !

En disant cela, l'homme à la torche s'arrêta, comme pour juger de l'effet que ses paroles avaient produit sur moi. Je restai debout devant lui, tête baissée, et dans l'attitude de la réflexion. Les souvenirs du passé, qu'il évoquait dans ces lieux sombres et à cet instant terrible, accablaient mon cœur comme s'il eût été pressé dans un cercle de fer. Et en effet, je pouvais bien éprouver de l'effroi au moment où, le pur flambeau qui m'avait si longtemps éclairé venant à peine de s'éteindre, les anciennes ténèbres de mon existence semblaient de nouveau se répandre autour de moi.

Dans cette attitude, ma langue embarrassée n'osait prononcer une parole ; mais, malgré moi, je poussai un profond soupir.

—C'est toi qui l'as proféré, continua au bout d'un instant l'homme à la torche. Qui t'a appris à le prononcer ? qui t'a chargé de l'évoquer pour éteindre dans mon âme l'incendie d'aujourd'hui, et rallumer en échange un volcan déjà éteint ? Qui es-tu, toi que je n'ai jamais vu, et qui sais mes secrets aussi bien que moi-même ?—Connais-tu par hasard, dis, ajouta-t-il en baissant la voix, celle qui porte ce nom ? sais-tu où elle demeure ? sais-tu si elle souffre, ou si elle est heureuse ? Dis-le moi, et je te pardonne, à toi et aux tiens. N'ai-je pas fait mon possible pour sauver ton vieux compagnon ? j'avais sur moi un baume qui aurait certainement fermé sa blessure. Je l'aurais bandée de mes propres mains. Je vous aurais sauvé la vie, au péril de mes jours. Quoique marin et intrépide au maniement de la voile, j'obéis volontiers au gouvernail que je sens là dans mon cœur.

Alors il tira de son sein et me montra une petite fiole et des bandelettes de linge.

—Tu te tais, malheureux ? reprit-il en voyant que je continuais à rester silencieux. C'est machinalement peut-être, ou par un hasard funeste pour moi, que ta langue, cherchant une parole qui pût te sauver, a prononcé le seul nom capable d'opérer un miracle ? Mais non ; j'ai lu la vérité sur tes traits. Tu pleures ? je n'aurais jamais cru qu'aucun de vous pût pleurer. Tu me connais ; parle ; tu m'as vu en un autre temps et en un autre lieu.

—Oui, lui répondis-je, je me souviens de t'avoir vu bien différent de ce que tu es aujourd'hui.

—Et elle, l'as-tu vue aussi autrefois, et connais-tu sa destinée ?

—Je l'ai vue avant toi ; j'ai cessé de la voir avant que tu ne t'éloignasses d'elle, et, depuis ce moment, j'ignore, comme toi-même, sa destinée.

—Ton nom ! dis-moi ton nom.

—J'ai deux noms. Celui que je portais dans le siècle est enseveli dans une tombe.

—Où m'as-tu connu ?

—A Calasans.

En entendant ce nom, l'homme à la torche tressaillit. Il reprit sa lanterne, et ayant posé une de ses mains sur ma poitrine, de l'autre il éclaira mon visage, et se mit à me regarder avec des yeux hagards.

Mais ne pouvant sans doute rassembler ses souvenirs, il replaça la lumière à terre, et s'appuyant contre une colonne, il passa sa main droite sur son front brûlant ?

—Donne-moi d'autres indices, me dit-il, si tu veux que je te reconnaisse.

—Tu ne m'aurais jamais reconnu, lui répondis-je, si la Providence, dans ses impénétrables desseins, n'eût voulu réunir dans un même sépulcre deux hommes que séparait un autre tombeau. Regarde les traces que les passions, plus encore que la main du temps, ont creusées sur ce front que tu as vu autrefois brillant de jeunesse et d'espérance. Crois-tu à la Providence ?

—Je lui donne un autre nom.

—Comment appelleras-tu donc la destinée qui t'a conduit à sauver deux fois la vie à un même homme ?

—Je ne te comprends pas.

—Appelleras-tu hasard une circonstance qui fait que celui à qui tu as un jour sauvé la vie, sauve à son tour, plusieurs années après, ta réputation et ton honneur, en désarmant par un seul mot et si à propos ton bras levé sur un vénérable vieillard ? Prétendras-tu encore que ce ne soit pas là un coup de la Providence ?

—Dis moi ton nom.

—Mon nom ! il a été porté dans le siècle par un jeune homme qui ne croyait pas non plus en Dieu, ni en la Providence. Un jour ce jeune homme fut retiré mourant des flots de la mer par un matelot qui le rendit à la vie.

—Ton nom !

—Ce jeune homme avait une sœur adoptive. Le nom de la sœur était le rêve de ta vie.

—Imposteur ! la tombe n'a jamais rendu aucun de ses habitants. Tu n'es pas le frère d'Adèle.

—Pourquoi donc m'as-tu donné ce nom et m'as-tu ouvert ton cœur la veille de mon départ ?

—Tu mens ; regarde-moi en face ; c'est un secret de confession que tu trahis.

—S'il en était ainsi, mes lèvres deviendraient livides avant de lui livrer passage. Le secret que je te confie ne vient pas de la confession, mais de la tombe. Le frère n'est pas mort.

—Qu'est-il donc devenu ?

—Le frère vit, et le frère.....c'est moi !

—Encore un mot. Où nous sommes-nous vus pour la dernière fois ?

—Près de la porte du jardin.

—Et que t'ai-je dit ?

—Tu m'as demandé si tu serais heureux avec elle.

—C'est assez, Manuel. Je voudrais pleurer, mais, hélas ! la source des larmes est tarie dans mon cœur. Je te reconnais, et pourtant je doute encore. Je voudrais que tu m'ouvris les bras, et qu'une fois du moins dans ma vie il me fut donné de pleurer de joie ; mais il me semble que je fais un rêve. Après tout, si tu as été capable de faire un plongeon à Calasans, je ne m'étonne pas que tu te sois jeté tête baissée dans un cloître. Tu es le fou le plus sage que j'ai jamais connu.

A ces mots le pilote me pressa contre son cœur, et inonda mon sein d'un torrent de larmes.

LI.

—Manuel, me dit-il après ce premier transport, tu ne sais pas quel bien tu viens de me faire, mais tu ne sais pas non plus que le golfe dont je dois maintenant te tirer est beaucoup plus profond que celui dont je t'ai sauvé à Calasans. L'un de tes frères a voulu s'évader sous un déguisement, et on l'a reconnu en le contraignant à se découvrir la tête. Quant aux autres, la force armée les a mis en sûreté. Pour le moment, il est impossible que tu quittes cette baie de refuge.

—Je ne pense pas non plus, répondis-je, sortir d'ici de longtemps.

—Laisse-moi m'orienter dans ce souterrain. L'endroit que voici est situé au-dessous du grand autel ; l'entrée de l'église doit donc se trouver vis-à-vis. Traçons en conséquence notre rose des vents. Ne te semble-t-il pas, Manuel, que la ligne du Nord au Sud doit être marquée par ces deux colonnes ? Je sens naître en moi mes anciens goûts. La mer est à droite de l'église, et c'est de ce côté que doivent se briser les vagues. Prêtons l'oreille.

Pendant que le pilote parlait ainsi, aucun bruit ne retentissait plus au-dessus de nos têtes, et aux clameurs que nous avions entendues précédemment venait de succéder un profond silence.

—La coque de ce navire est très-épaisse et ne laisse pas pénétrer le moindre bruit du dehors, dit le pilote après être resté assez longtemps collé contre la muraille. Dirigeons nos observations sur un autre point.

—Approche, Manuel, ajouta-t-il un instant après ; un sens supplée à l'autre. D'ici, l'oreille ne surprend pas le plus léger souffle, mais ton odorat ne te dit-il rien ? Le mien est habitué à sentir de très-loin les algues marines. Déterminons la position de ce lieu. Il se trouve derrière le maître autel, en face de la grande porte de l'église. En tirant une ligne droite d'environ deux cents brasses à partir de ce point, nous trouverions mon brigantin à l'ancre dans le port, et prêt à faire voile.

Il fit encore quelques pas entre les colonnes, puis il revint à la même place.

—J'ai trouvé, dit-il tout à coup en se frappant le front.....Adieu, Manuel : si je ne reviens pas, tu pourras me compter parmi les morts. En tout cas, le secret de cette baie périra avec mon navire.

Il me prit par la main, et me demanda de lui servir de pilote de nuit à travers la galerie des sépultures, parce que, disait-il, la moindre lueur de notre lanterne qui percerait au dehors, à l'ouverture de la porte, pourrait me perdre.

Nous marchâmes à tâtons jusqu'à l'extrémité de la galerie solitaire.

Au moment où j'allais ouvrir, le pilote m'arrêta.

—Une dernière question, me dit-il en me serrant la main ; comment s'appelait le gardien de l'ermitage Saint-Telme ?

—Antonio, répondis-je.

—Et qui portait des bouquets à l'ermitage ?

—Ma sœur.

—Qui cultivait le jardin d'où sortaient ces fleurs ?

—Les mains de ma sœur et les miennes.

—Et quelle offre t'ai-je faite lors de notre dernière entrevue près du jardin ?

—Tu m'as dit que dans aucun cas je ne manquerais de mâts de rechange.

—C'est vrai ; ce sont mes propres paroles. Tu as sur moi une lettre de créance, Manuel, et je ne manquerai pas à mes engagements.

Il m'embrassa de nouveau avec encore plus d'effusion que la première fois, et entra dans la crypte dont il referma la porte derrière lui.

Quand je me trouvai seul, je me prosternai le visage contre terre devant la niche du père Joseph, et je restai longtemps dans cette position. Les sombres solitudes étaient rentrées dans leur antique silence. Au-dessus de ces voûtes épaisses venait de passer un orage dévastateur qui les avait ébranlées sans pouvoir les abattre. Les ossements de mes frères reposaient de nouveau en paix. J'étais le seul membre de la famille qui pût veiller sur eux. Comme un des débris dispersés d'un épouvantable naufrage, la providence m'avait confié la garde de celui qui avait été toute sa vie le refuge des naufragés. Je me souvins alors de ce que le père Joseph m'avait recommandé au moment où la mort allait étouffer la parole sur ses lèvres. Il m'avait chargé de mettre en sûreté nos plus précieuses reliques, et il avait ajouté que les catacombes avaient une issue aussi bien qu'une entrée. Mais il n'avait pu en dire davantage, car l'ange de la mort avait aussitôt glacé sa langue. Maintenant, où trouver cette issue, et quel moyen de sauver nos plus chers trésors ? Nous les avions déposés dans les niches vides, et je me levai pour m'assurer qu'ils y étaient encore. Rien ne manquait au sacré dépôt.

Alors un frisson involontaire s'empara de moi, et pour

la première fois de ma vie je perdis mon sang-froid. J'étais seul au milieu des tombeaux, et la crainte commençait à me gagner. En cette extrémité, j'eus recours aux souvenirs de mon livre de prières, et aussitôt se présentèrent à ma mémoire des fragments d'une des lamentations du prophète des pleurs.

—D'où vient, disais-je en commentant les versets qui me semblaient les plus tristes, d'où vient qu'une cité si peuplée, si riche et si magnifique, se voit maintenant dépeuplée de tous ses ornements ?

—Comment celle qui a fait trembler tant de peuples et qui passait pour la reine des provinces, est-elle maintenant assise solitaire comme une veuve sans roi, sans temples, sans magistrats et sans pontifes ?

Ses chemins sont déserts, et il n'y a plus personne qui aille adorer le Seigneur aux jours des plus grandes solennités.

Ses autels sont renversés ; ses prêtres gémissent.

Ses vierges ont rejeté toutes leurs parures, et soupirent, plongées dans une amère douleur.

Ses ennemis s'enrichissent de ses dépouilles.

Ses iniquités ont irrité le Seigneur ; c'est pourquoi il l'a traitée avec tant de sévérité : elle a été dépouillée des ornements qui faisaient toute sa beauté.

Et quand elle s'est vue si sévèrement punie, elle a regretté l'abondance et la richesse, la paix et la gloire dont elle avait joui durant tant de siècles, et dont elle se voit maintenant dépouillée par la violence.

Quelle désolation pour mon âme, ô mon Dieu ! dira-t-elle. Ayez pitié, Seigneur, de l'extrême angoisse que je souffre, pour que mes ennemis ne prennent pas de la sujet de se glorifier, et de dire que ce sont eux qui m'affligent, et non vous qui me châtiez en punition de mes péchés.

Ils ont ravi les plus précieux et les plus saints trésors, et ils ont laissé la ville plongée dans une terreur profonde.

Dans toute son enceinte on n'entend plus que des gémissements et des sanglots étouffés par l'épouvante.

O vous qui passez par ces chemins, regardez, et dites s'il est une douleur comparable à la mienne !

La cause de ce chagrin et de cette angoisse dont vous êtes témoins et qui changent sans cesse mes yeux en deux sources de larmes, c'est que le Seigneur s'est retiré loin de moi, le Seigneur qui devait me consoler et me rappeler de la mort à la vie.

Dieu est juste ; car j'ai provoqué sa colère, en oubliant sa loi, ses avertissements et ses menaces.

Je vous en conjure, ô peuples, écoutez et voyez les malheurs que je souffre.

Hélas ! mes prêtres et mes vieillards vont être comptés parmi les indigents, et on les verra mendier par les chemins le pain nécessaire à leur subsistance.

Venez à mon secours, ô mon Dieu, et ayez pitié de moi, à cause de l'extrême misère et des calamités qui m'affligent. Vous voyez que mon cœur est plein de trouble et pénétré de douleur.

Dans les rues, sur les places et jusque dans les temples, les meilleurs de mes fils sont tombés sous le glaive. Vos autels ont été consumés par les flammes, et dans les demeures des hommes on ne voit plus que des visages exténués, pâles d'effroi, vivantes images de la mort.

O mon Dieu, faites luire au plus tôt sur nous un jour de consolation.

En priant ainsi, je me calmai peu à peu et je retrouvai mon courage. Bientôt je sentis que mes paupières se fermaient, et que j'avais besoin d'un peu de repos. Près de la niche du père Joseph il y en avait une autre encore vide. Je me couchai à côté de ces restes vénérables, et je ne tardai pas à m'endormir.

La voix du pilote m'éveilla, et la lumière de la lanterne frappa mes yeux.

—Je craignais d'avoir une seconde fois perdu ta trace, me dit-il : mais aussi, qui aurait cru te trouver dans un pareil hamac ? Ne te dérange pas ; repose-toi et tâche de reprendre des forces. Je n'ai pu t'apporter que du pain et de l'eau. L'église est en ruines, et le couvent n'offre plus qu'une vaste solitude. Il n'y a plus dans son enceinte ni persécuteurs ni persécutés. Garde-toi de faire un pas hors de ce souterrain. J'ignore quand je pourrai revenir, mais je reviendrai. Où avais-je donc la tête ? Cette lanterne va bientôt s'éteindre. Que feras-tu sans lumière, au sein de ces tombeaux ? et pourtant, il est impossible que tu sortes d'ici.

—Les ténèbres ne m'effraient pas, mon ami ; et, mort ou vivant, avec ou sans lumière, ma demeure sera celle-ci.

—C'est bien, si tel est ton bon plaisir. Mais je ne puis demeurer plus longtemps sans danger pour toi.

—La tempête dure-t-elle toujours ?

—Je calme règne en ce moment.

—Pourquoi donc crains-tu pour moi ?

—J'ai vu des signes d'orage.

—Où ?

—A l'horizon que tu ne peux apercevoir d'ici. La surface des flots semble à peine agitée, et cependant le ciel est sombre, et dans le lointain apparaît une ligne de mauvais augure.

—Le monde n'est-il pas encore satisfait ?

—Il demande davantage.

—Quoi ! il veut plus que ce qu'il n'a fait ?

—Tu as vu la mer et ses vagues, Manuel. Dis-moi si leur fureur a jamais été assouvie ?

—Jamais.

—Un flot en appelle un autre, et cent navires tombent sur le premier qui a fait naufrage. La tempête ne se dissipe pas encore. Cependant il faut que je te sauve, Manuel, dussé-je laisser tous mes agrès et jusqu'à la quille de mon vaisseau en proie à l'Océan.

A ces mots il s'éloigna. Je l'entendis traverser la galerie et fermer la porte. Il me sembla que j'avais déjà dormi quelques heures. Je quittai ma couche sépulcrale, et je fis ma prière ; puis je mangeai un peu de pain et bus un peu d'eau sur la provision que le pilote avait déposée dans ma niche.

(A continuer)

Toutes les Sociétés Canadiennes des Etats-Unis devraient se faire un honneur et un devoir d'être représentées par un ou plusieurs délégués.

DE TOUT UN PEU

Le gouvernement allemand vient de changer le fusil à aiguille qui avait été reconnu inférieur au chassepot.

Le 1er mai, on a amené à M. le docteur Le-grand de Salle, France, l'un des médecins du dépôt de la préfecture de police.

On lui avait demandé son nom et ce qu'il avait. Il avait répondu s'appeler Pierre Suteaux, demeurant 16, impasse Bernequin.

On avait bien vu qu'on avait affaire à un aliéné et on l'avait conduit au dépôt.

— Voyons, lui dit le médecin, expliquez-moi bien votre cas.

— C'est bien simple : les hommes sont si méchants, et m'ont fait tant de mal, que je cherchais depuis longtemps comment les empêcher d'aller au ciel.

— Et où était-elle cette clef ?

— Ça, répondit le fou d'un ton méfiant, c'est mon affaire, et ça ne regarde personne !

On n'a pas pu en tirer autre chose. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a avalé une clef, et qu'on va le sonder pour voir si on peut la retrouver.

A la police correctionnelle :

— Prévenu, vous reconnaissez avoir dérobé à l'étalage du plaignant une douzaine de foulards ?

— Oui, Monsieur le président.

— Et vous avez eu l'impudence, après le vol consommé, de porter aussitôt une des cravates que vous veniez de dérober ?

— Mon Dieu, Monsieur le président, c'était pour cacher mon coup.

Dans une soirée, les promeneurs du boulevard étaient fort nombreux. Paris venait essayer de respirer le frais, et la cohue était intense.

Une vieille dame, qui trouvait la foule trop grande, s'écria à un moment, en s'adressant à ceux qui se trouvaient derrière elle :

— Ah ça ! est-ce que vous n'aurez pas bientôt fini de pousser ?

Un gavroche lui répondit :

— Faut vous en prendre au printemps, la mère : tout pousse, voyez-vous, dans ce moment !

Au moment où l'excellente musique de la garde de Paris entame—dans le jardin du Palais-Royal—une fantaisie sur Oberon, une gamine de cinq à six ans se met à pousser des cris abominables.

On s'efforce—mais en vain—de la faire taire. Un quidam, impatienté, s'adresse à la maman :

— Sacrebleu ! madame, il faut la corriger...

— Oh ! monsieur, y songez-vous ? c'est la crème des petites filles !...

— Eh bien, justement, la crème fouettée est la meilleure !

Sir Francis Petit Smith, que les Anglais regardent comme l'inventeur du mode de propulsion des navires au moyen de l'hélice, vient de mourir à South Kensington.

En récompense de ses services, sir Francis avait obtenu de la reine Victoria le titre de chevalier, avec une pension de 5,000 fr. ; en 1857, dans un banquet qui lui fut offert, il dut accepter un service d'argenterie d'une valeur de 70,000 fr., acquis par voie de souscription publique.

En France, nous attribuons avec justice la découverte des propriétés de l'hélice comme mécanisme de propulsion à Charles Dallery, qui s'en occupa dès 1803, puis à Frédéric Sauvage, qui mourut pauvre et ruiné en 1857.

Lord Russell a adressé la lettre suivante au directeur du Times de Londres :

Monsieur,

Comme il me semble que j'ai été entendu très-imparfaitement par votre reporter à la Chambre des lords, je désire vous informer que j'ai déclaré, à propos des négociations du traité de Washington, que dans cette affaire notre gouvernement "a terni l'honneur national, abaissé le caractère national et sacrifié l'intérêt du pays."

Je vous envoie le rapport du baron Hubner sur les impressions à ce sujet de la majorité du peuple des Etats-Unis.

Agréer, etc.,

RUSSELL.

Pembroke Lodge, Richmond Park, le 5 mai.

Voici maintenant le passage du rapport auquel lord Russell fait allusion :

D'après le sentiment de la majorité du peuple américain, la convention de Washington est, de la part du gouvernement anglais, un acte de déférence, et la reconnaissance de la supériorité des forces des Etats-Unis.

Le comte de Chambord n'est pas en France ; il n'y est pas venu ; il y viendra peut-être.

Depuis plusieurs jours la presse parisienne parle avec insistance de la présence en France de M. le comte de Chambord.

Des résidences ont été signalées, des noms mis en avant ; l'Union a gardé le silence, parce qu'il lui a paru inutile de donner un démenti à des indications fantaisistes que tout homme du monde pouvait aisément réduire à leur juste valeur.

L'Union s'est tue aussi parce qu'elle ne saurait admettre qu'on l'obligeât à rectifier tous les faux bruits qu'il peut plaire à certains journalistes de répandre sur les actes ou les intentions de M. le comte de Chambord.

Des récits ridicules publiés par plusieurs journaux, il ne restera que l'aveu de la place que tient le chef de la maison de France dans les préoccupations des hommes politiques.

Quant à nos amis de province, que ces bruits paraissent étonner, ils doivent savoir que l'Union ne laisserait à personne le soin de dire bien haut, si l'heure était venue : Place au roi !

M. le comte de Chambord n'est pas en France, et il n'y est point venu ; mais il est libre d'y venir, et n'a pour le faire qu'à prendre conseil de sa conscience de Français et de roi.

Peut-on savoir où s'arrêtera le génie de l'homme dans l'art de tuer ses semblables ? Un armurier-mécanicien de Limoges vient de soumettre à la commission d'expériences, de Vincennes, une carabine d'un modèle absolument nouveau.

Extérieurement, elle ne présente aucune différence sensible avec les autres carabines ; mais dans sa monture est caché un ressort qui fait ouvrir la lumière du canon, au moment où on larme. C'est par là que s'introduit la charge ; puis en pressant la détente, la lumière se ferme, et, du même coup, le fusil fait feu.

Cette carabine se charge avec une balle-cartouche. C'est un cône de plomb creux rempli de poudre et fermé par un morceau de liège. Au moment où cette cartouche s'introduit par la culasse, la poudre s'échappe à travers une petite ouverture pratiquée dans le bouchon de liège, et une imperceptible boule de fulminate, qui sert d'amorce, vient d'elle-même prendre la place qu'elle doit occuper.

La triple action d'armer, de charger et de tirer s'exécute donc simultanément, et se résout en définitive dans l'introduction de la balle-cartouche. Un homme, même peu exercé, peut tirer vingt coups par minute.

Les balles-cartouches sont placées dans un tube en fer adhérent à la carabine et qui lui est parallèle ; il en contient trente, de telle façon que les trente premiers coups peuvent être tirés presque sans intervalle et même sans décharger, puisqu'il n'y a qu'à armer et à presser la détente.

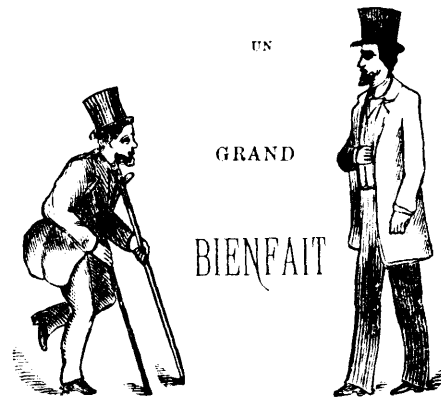
EQUIPEMENTS GRATIS.

Emploi à la maison ou en voyage. L'ouvrage est convenable, honorable, et paie mieux que tout autre offert jusqu'à ce jour.

APPRENTIS DEMANDES.

On a besoin de garçons pour la lithographie. S'adresser à ce bureau.

INFAILLIBILITÉ!



GRAND

BIENFAIT

L'HUMANITE SOUFFRANTE.

LA PLUS

Grande découverte du Siècle

première fois importée en Canada.

IL A GUERI DES MILLIERS DE PERSONNES.

DIAMOND RHEUMATIC CURE.

Par son histoire il occupe la position la plus honorable possible que puisse obtenir un remède. Quelques années après qu'il eut été connu seulement des parents, des voisins et de quelques patients du propriétaire qui y recourait dès qu'ils se sentaient atteints de Rhumatisme.

Au moyen de ce remède des milliers de gens de faibles, malades et souffrants qu'ils étaient sont devenus forts, vigoureux et heureux.

Cette médecine est préparée par un médecin soigneux, consciencieux et expérimenté, à la demande expresse d'un grand nombre d'amis dans la profession, dans le commerce et parmi le peuple.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre Pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer de

DEVINS & BOLTON, Porte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame. Agents généraux pour la Province de Québec.

ou de NORTHROP & LYMAN, Scott Street, Toronto. Agents pour Ontario.

Prix \$1.00 la bouteille ; grandes bouteilles, \$2.00. 5-21-52 f 473.

HOTEL ST. LOUIS

KAMOURASKA

Le SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public et ses nombreux clients que cet hôtel si connu des touristes, sera ouvert le 20 Juin prochain.

Le propriétaire a eu l'intention de sa maison une innovation qui, il l'espère, sera bien vue de sa clientèle : il a supprimé la bar et sa cave ne sera mise qu'à la disposition de ses pensionnaires.

propriétaire de l'hôtel St. Louis Kamouraska.

AU CLERGE.

LE PROTESTANTISME

Jugé et condamné par les protestants.

Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

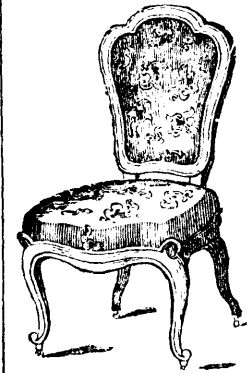
Par M. l'abbé GUILLAUME, curé de St. André Avellan

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ot-tawa.

500 pages 8vo—impression de luxe—broché...\$1.00 Le même par la poste...\$1.20

S'adresser à G. E. DESBARATS, 4 51tf-410 Montréal.

A. BELANGER, Marchand de Meubles,



A l'honneur d'annoncer qu'il vient de terminer de grandes améliorations à son établissement et profite de cette occasion pour inviter ses patrons et le public à venir visiter, quand même ils ne voudraient pas acheter l'assortiment de meubles des mieux finis et des plus nouveaux goûts.

276, rue Notre-Dame, Montréal.

Montréal, 24 avril 1874. 5-18-12 f-471

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'EpINETTE Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants.

Prix : 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Etabli en 1859.)

PENSION PRIVÉE.

LES MESSIEURS qui désirent pensionner en dehors de la ville, sans toutefois s'éloigner trop du centre des affaires, trouveront une excellente pension avec bonne table et attentions délicates, chez M. Napoléon Lachance.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDWARE FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27zz

NOUVEAUX MOULINS A LAVER

COUVERTS ET CONSERVANT L'EAU CHAUDE DURANT UN LAVAGE, MACHINES A TORDRE.

MACHINES ET FERS A GAUFFRER-ET A GLACER, SECHOIRS, ETC., ETC. L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24zz

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

(Etablies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 4-33zz.

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant eu vain essai de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo.

Prix : 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à G. E. DESBARATS, 4-51tf-411 Montréal.

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.